

Table des matières

1	Présidence du Medef : Saubot et Roux de Béziers se renvoient la balle de l'unité	2
2	Elections au Medef : jusqu'au bout du duel	4
3	Medef : en Normandie, Alexandre Saubot joue la carte de la proximité.....	6
4	Pierre Gattaz : «Le Medef gagné le combat des idées»	7
5	La micro-entreprise a le vent en poupe	10
6	Réforme : les aides sociales en question	11
7	7 millions d'allocataires de minima sociaux	13
8	Tirs de barrage autour du choix du futur PDG d'Air France-KLM.....	14
9	Les zones d'ombre de la réforme ferroviaire	16
10	La France veut aider ses start-up à passer à la taille supérieure.....	18
11	Le coût des inondations et orages de mai-juin estimé à 430 millions d'euros	19
12	Nucléaire : pourquoi Nicolas Hulot met la pression sur EDF	20
13	La taxation des contrats courts empoisonne la majorité	22
14	Formation des chômeurs : le pilotage du grand plan Macron remanié.....	24
15	Municipales: la grande cuisine macroniste	25
16	Européennes 2019 : le PS se cherche une ligne et une tête de liste	27
17	Édouard Philippe en Chine pour faire avancer les contrats promis par Macron	29
18	A Bruxelles, l'espoir d'une solution européenne au défi migratoire s'estompe	30
19	Présidentielle en Turquie : Erdogan réélu dès le premier tour, l'opposition conteste	31



ILE-DE-FRANCE

Elections à la présidence du Medef

Dans le cadre de l'élection à la présidence du Medef, le Medef Ile-de-France et les Medef territoriaux franciliens se sont prononcés en faveur de Geoffroy Roux de Bézieux.

Éric Berger, président du Medef Ile-de-France, salue le tandem réalisé avec Patrick

Martin « qui s'attache à réaffirmer le poids des territoires au sein de l'organisation patronale ». Comme le souligne Éric Berger « renforcer le rôle des territoires est primordial pour assurer la représentation de proximité et la défense des intérêts des entreprises franciliennes. »

LA TRIBUNE – 23/06/2018

1 Présidence du Medef : Saubot et Roux de Bézieux se renvoient la balle de l'unité



Sur les 10 candidats sur la ligne de départ, ils ne sont plus que deux, Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux, à briguer le 3 juillet la présidence du Medef. Une élection décisive pour l'avenir du paritarisme en France. Vendredi, Alexandre Saubot a lancé à son rival un appel au "rassemblement" derrière sa candidature. Geoffroy Roux de Bézieux ne semble pas prêt cette fois à lâcher l'affaire et lui rendu la pareil sur Twitter...

C'est la dernière ligne droite pour la succession de Pierre Gattaz à la présidence du Medef. Lors de l'assemblée générale qui réunira les 561 votants, ce sera finalement un choix sans surprise entre les deux vice-présidents « sortants » de l'organisation patronale : Geoffroy Roux de Bézieux, 55 ans, qui a été en charge de l'économie, de la fiscalité et du numérique et un temps président de l'Unedic, face à Alexandre Saubot, 53 ans, le négociateur social ancien président de l'UIMM (patronat de la métallurgie, les anciens « maîtres de forges »).

Deux profils différents, l'un plus libéral, l'autre plus social, l'un en apparence plus proche des services, l'autre de l'industrie, même si ces frontières ne signifient plus grand-chose dans le monde des années 2020. Deux personnalités très différentes aussi. Le premier est un entrepreneur très énergique (c'est un adepte du triathlon Ironman) qui a fondé Virgin Mobile et dirige aujourd'hui un fonds d'investissement, Notus Technologies, actionnaire entre autres d'Oliviers&Co ; le second, plus policé, plus "patronal", dirige Haulotte, l'entreprise familiale, une ETI spécialisée dans les matériels d'élévation (500 millions de chiffre d'affaires).

C'est au finish que la course va se jouer. Sur les dix candidats qui se sont déclarés, il n'en reste plus que deux à briguer ce poste exposé, où il n'y a souvent que des coups à prendre, vu la mauvaise image du Medef dans l'opinion, bénévole (il n'est pas rémunéré) et dont le mandat est désormais limité à un seul, pour 5 ans. Tous les autres patrons qui ont espéré pouvoir briguer le poste ont jeté l'éponge, le dernier

en date étant l'Alsacien Olivier Klotz, président du Medef Alsace et président délégué du Medef Grand Est, qui a annoncé ce mercredi 20 juin son « ralliement plein et entier » à la candidature d'Alexandre Saubot. Frédéric Motte, président du Medef Hauts de France, avait fait de même il y a trois semaines.

De son côté, Geoffroy Roux de Bézieux, arrivé en tête lors du vote, consultatif, du conseil exécutif le 11 juin, avec 22 voix, a aussi aligné les ralliements : Jean-Charles Simon ancien DG du Medef, a été le premier à le soutenir, voyant en lui le seul défenseur des idées « libérales ». Ont suivi Dominique Carlac'h et Patrick Martin, du Medef Auvergne Rhône-Alpes, qui a appelé au rassemblement du Medef autour de Geoffroy Roux de Bézieux, tout en avertissant du risque d'une "division" de l'organisation patronale.

Le match est très serré

De fait, le match pourrait être serré et l'on évoque déjà le spectre inédit d'un deuxième tour lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la Mutualité le 3 juillet. Pour éviter cela, Alexandre Saubot a lancé vendredi matin un "appel au rassemblement" en demandant à Geoffroy Roux de Bézieux de se joindre à sa candidature. Un appel que son rival, qui avait lors de la précédente élection renoncé en se ralliant à Pierre Gattaz ne semble pas prêt à entendre. Sur Twitter, il répond du tac au tac : Cher @asaubot, la voie du rassemblement est ouverte depuis le vote clair du conseil exécutif... rejoins-nous pour que nous fassions l'union qui permettra au Medef de parler d'une voix unie et forte. GRDB". Dans un communiqué, GRDB souligne que sa candidature est dans une forte "dynamique" : " Aujourd'hui, 16 fédérations et 55 territoires représentant plus de 170 voix soutiennent officiellement la candidature de Geoffroy Roux de Bézieux à la présidence du MEDEF", fait savoir son équipe de campagne.

Alexandre Saubot est soutenu par l'industrie, avec l'UIMM (la toute puissante métallurgie, qui rassemble notamment l'industrie auto), mais aussi L'UIC Chimie, le GIFAS (Groupement des industries aéronautiques et spatiales) mais aussi la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) et, à la surprise générale, la Fédération bancaire française (FBF), qui avait soutenu Geoffroy Roux de Bézieux lors de la dernière élection, qui a tourné casaque. Certains y voient un signe que la banque, menacée par les Fintech, soit rattrapée par le syndrome de la sidérurgie des années 2000 que lui avait prédit Alain Minc. Pour la FBF, c'est « le candidat le plus rassembleur » et le plus « rassurant ». Alexandre Saubot a aussi reçu le soutien de la fédération de la propriété et de Prism'emploi, la fédération des professionnels et du recrutement. Dans un texte publié ce mercredi dans La Tribune, une cinquantaine de patrons apportent leur soutien à Alexandre Saubot.

En face, Geoffroy Roux de Bézieux est notamment soutenu, cette fois, par la puissante Fédération française des Assurances (FFA - 33 voix, qui fut présidée par le très libéral Denis Kessler), par l'ANIA, la Fédération des industries agroalimentaires et par la FFB (fédération française du Bâtiment), la Fédération française des industries de santé (FEFIS) et celle des entreprises de services aux particuliers (FESP - 1 voix). Dans les autres fédérations de services, la confusion la plus totale règne : le Syntec (16 voix) est apparu divisé : Viviane Chaine-Ribeiro (qui aurait pu se présenter, mais atteinte par la limite d'âge comme Jean-Dominique Senard) le soutient, à titre personnel, mais Syntec Numérique a annoncé mercredi 6 juin soutenir Alexandre Saubot. Signe que le choix entre les deux candidats ne fait pas l'unanimité, le GPS (Groupement des professions de services) s'est lui aussi fracturé, mais à la majorité, il a donné mandat à son président de se prononcer en faveur de Geoffroy Roux de Bézieux lors du vote consultatif du 11 juin.

Un ralliement surprenant

Le ralliement d'Olivier Klotz à Alexandre Saubot peut surprendre dans la mesure où le candidat alsacien avait mené une campagne assez libérale, réclamant de profondes réformes du Medef. On l'aurait donc plutôt vu associé à Geoffroy Roux de Bézieux. Alexandre Saubot a pris plusieurs engagements et pourrait lui confier la responsabilité du lobbying du Medef à Bruxelles. *« Il nous faut défendre un nouveau modèle d'organisation patronale, fondé sur un syndicalisme de service, à tous les niveaux, ont déclaré Alexandre Saubot et Olivier Klotz hier lors d'une conférence de presse commune. Chaque entrepreneur ou chaque entreprise, confrontée à une question ou à une difficulté particulière, devra trouver au sein du réseau une réponse adaptée. Notre mouvement renforcera son organisation pour*

traiter les sujets intéressant directement les entrepreneurs : leur fiscalité, leur protection sociale, leur santé, leur responsabilité pénale, et l'assistance en cas d'échec ».

Autres engagements : défendre la nécessité de construire avec l'Etat "un pacte pluriannuel de stabilité réglementaire" pour les entreprises et surtout "privilégier un Medef d'influence, plutôt qu'un Medef de gestion". Il s'agit d'une clarification importante de la ligne supposée d'Alexandre Saubot sur l'avenir du paritarisme, qu'il a longtemps défendu, tout en le critiquant. "Le rôle du Medef national sera demain moins de négocier des grands accords que de donner des outils aux Medef territoriaux et aux branches, sur tous les sujets stratégiques (comme la transformation numérique), pour accompagner les évolutions économiques", indiquent-ils de concert. "Le Medef doit se retirer des institutions où la tutelle de l'État est omniprésente et sa présence moins légitime que par le passé. Et il doit se recentrer sur les institutions où le paritarisme conserve un rôle stratégique parce qu'il apporte une valeur ajoutée significative aux entreprises", poursuivent-ils avant de conclure : « Nous devons rapidement nous assurer de l'équilibre financier des organismes que nous gérons, ainsi que leur imposer, dans certains cas, un retrait progressif du secteur concurrentiel », précisent Alexandre Saubot et Olivier Klotz.

La victoire des idées de Denis Kessler ?

Quel que soit le vainqueur, Saubot ou Roux de Bézieux, de très profonds changements sont à attendre dans le paritarisme avec la possible sortie du Medef des organismes où il n'a pas la maîtrise réelle de la gestion. Dans tous les cas, le nouveau président du Medef conviendra plutôt bien à Emmanuel Macron qui avec ses réformes de l'assurance chômage, de la formation et des retraites est en train de remettre à plat le monde des ordonnances de 1945. In fine, ce sera alors, quelque part, la victoire des idées de Denis Kessler, adepte lorsqu'il coprésidait le Medef qu'il a créé avec Ernest-Antoine Seillière sur les décombres du CNPF et la tempête des lois Aubry sur les 35 heures, de la Refondation sociale. Certes, ce ne sera pas exactement la même refondation que celle qu'il préconisait - il voulait des partenaires sociaux libérés de la tutelle de l'Etat -, ce sera même plutôt l'inverse, avec un Etat en première ligne, mais le résultat sera bien le même. Que ce soit avec Alexandre Saubot ou avec Geoffroy Roux de Bézieux, c'est aussi un Medef différent qui sortira du scrutin du 3 juillet. Tous deux l'ont d'ailleurs dit : le Medef joue sa survie dans cette élection. A l'image des partis politique, il lui faut se transformer, ou disparaître.

Par Philippe Mabile

L'OPINION – 25/06/2018

2 Elections au Medef : jusqu'au bout du duel



Une semaine avant le scrutin, seuls Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux restent dans la course pour la succession de Pierre Gattaz

Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux seront devant l'Ajef, Association des journalistes économiques et financiers, ce lundi, pour présenter une dernière fois leur projet avant l'élection.

[Comme prévu](#), il ne reste plus que deux candidats en lice pour succéder à Pierre Gattaz : [Alexandre Saubot](#) et [Geoffroy Roux de Bézieux](#). (Les 7 autres postulants se sont peu à peu ralliés à l'un ou à

l'autre postulant). Et entre les deux finalistes, la bataille fait rage. Et chacun appelle l'autre au rassemblement. Vendredi, Alexandre Saubot a proposé à son concurrent de se ranger derrière sa candidature. « Il faut rassembler notre mouvement, c'est notre responsabilité face aux nombreux défis qui sont les nôtres, a-t-il déclaré sur CNews. Je voudrais maintenant lancer un appel à Geoffroy Roux de Bézieux pour qu'il rejoigne ma candidature, pour que l'on se rassemble pour porter ensemble le projet de transformation profonde du Medef », a ainsi expliqué l'ancien vice-président de l'organisation patronale.

[Juste après le vote consultatif du conseil exécutif le 11 juin dernier](#), où il avait devancé son compétiteur, - avec 22 voix, contre 16 -, Geoffroy Roux de Bézieux avait appelé le Medef au rassemblement derrière lui.

Reste qu'aucun des deux finalistes n'est disposé à lâcher la course. Ainsi, le fondateur du groupe Notus Technologies a-t-il répondu sans attendre, via twitter, à la proposition du PDG d'Haulotte : « Cher Alexandre, la voie du rassemblement est ouverte depuis le vote clair du conseil exécutif. (...) Rejoins-nous pour que nous fassions l'union qui permettra au Medef de parler d'une voix forte ».

A ce jour, il est donc peu probable que le scénario d'il y a cinq ans se reproduise : en 2013, quelques jours avant le vote, Pierre Gattaz avait réussi à fédérer autour de lui ses concurrents d'alors, [Patrick Bernasconi, - aujourd'hui président du Cese-](#), et Geoffroy Roux de Bézieux, déjà en lice.

En attendant le scrutin final le 3 juillet prochain, chacun cherche à s'assurer le maximum de voix, dans les fédérations professionnelles mais aussi les Medef territoriaux. Pour l'emporter, il faut réunir la majorité absolue des 556 voix de l'Assemblée générale (c'est-à-dire 279).

Alexandre Saubot estime bénéficier d'une large avance. Il peut en effet compter sur le soutien [de l'UIMM, fédération de la métallurgie](#) dont il a été le président, mais aussi, et c'est plus surprenant, celui de la Fédération bancaire française, de la Fédération nationale des travaux publics, ou encore de celle du Commerce et de la distribution, de Prism'Emploi, la fédération des professionnels et du recrutement, et du Syntec numérique.... S'y ajoute plusieurs soutiens de Medef territoriaux, - comme le Medef Loir-et-cher, le Medef Eure-et-Loir, le Medef du Grand Lille, celui des Hauts - de -France... Selon ses équipes, cela l'amène à plus de 300 voix, en totalisant déclarations officielles et non publiques.

De son côté, le camp de Geoffroy Roux de Bézieux estime que la partie est loin d'être gagnée. L'entrepreneur a su rallier les voix de la Fédération française du bâtiment, de celle assureurs, mais aussi la Fédération française du bâtiment et la Fédération française des Industries de santé (FEFIS)... Il revendique également le soutien de plus d'une trentaine de Medef territoriaux et régionaux, dont le Medef Ile-de-France ou encore Medef Auvergne-Rhône-Alpes...

Une seule certitude : l'élection promet d'être particulièrement serrée. Car on compte au moins une centaine de votants - dont de nombreux Medef territoriaux- qui ne sont pas encore prononcés. Il reste une petite semaine aux candidats pour tenter de les convaincre.

[Fanny Guinochet](#)

LE FIGARO – 25/06/2018

3 Medef : en Normandie, Alexandre Saubot joue la carte de la proximité



REPORTAGE - L'ex-patron de la métallurgie doit convaincre sur le terrain qu'il sera un meilleur président du Medef que son rival Geoffroy Roux de Bézieux.

«J'ai un carnet de campagne où je note les remarques de ceux que je rencontre. Et vous voyez, il commence à être bien rempli.» Dans quelques minutes, Alexandre Saubot sera auditionné ce 15 juin par 11 membres des Medef de Normandie, au nouveau siège régional de l'organisation, à Pont-Audemer, à mi-chemin entre Caen et Rouen. En compagnie de Frédéric Motte, déjà rallié (Olivier Klotz suivra la semaine suivante), il doit convaincre sur le terrain qu'il sera un meilleur président du Medef que [son rival Geoffroy Roux de Bézieux, ressorti largement en tête du vote consultatif du conseil exécutif à Paris](#) de l'organisation patronale le 11 juin.

En attendant, l'ex-patron de la métallurgie, qui a mené deux auditions devant des fédérations professionnelles le matin même, déguste quelques toasts au foie gras, un tajine de poulet et des mignardises lors du cocktail déjeunatoire. Et montre son carnet, preuve qu'il est à l'écoute des adhérents. Un argument crucial dans cette campagne où chaque voix des 556 votants de l'assemblée générale du 3 juillet compte. «La moitié des territoires et plus de 70 % des fédérations professionnelles me soutiennent, ce qui représente plus de 300 voix», martèle Alexandre Saubot. Et l'industriel - il dirige Haulotte Group, fabricant de nacelles élévatrices - de souligner «l'appui de grandes fédérations de services, signe d'une capacité à rassembler».

À quelques encablures de ce scrutin incertain, les deux candidats se marquent à la culotte: le Medef Normandie avait reçu la veille Geoffroy Roux de Bézieux. Pour créer du liant avec son auditoire, Alexandre Saubot commence sa présentation en insistant sur son expérience de dirigeant d'entreprise de taille intermédiaire. Lorsqu'il évoque des discussions tendues avec les banquiers pendant la crise de 2009, les participants acquiescent. Même écho quand il glisse avoir refusé trois offres de Chinois. Il n'oublie pas de parler de la transformation numérique de son entreprise, histoire de contrer son rival, chantre du digital.

Taxe sur les contrats courts

Puis il enchaîne sur les défis posés au Medef par les mutations économiques et par... Emmanuel Macron: «Nous devons lui prouver que nous ne sommes pas des ralentisseurs mais que nous pouvons être un partenaire exigeant de la transformation du pays. Et ce, en prenant des engagements et en les tenant, comme d'augmenter de 50 % le nombre d'apprentis en cinq ans.» Mais à peine a-t-il parlé de ses trois ans à la tête de la métallurgie (UIMM) et ses deux ans (concomitants) à celle du pôle social du Medef, qu'une remarque fuse: «Qu'est-ce que vous avez fait sur la taxe sur les contrats courts?»

Alexandre Saubot le sait, la rumeur court qu'il a failli accepter cette taxation honnie des patrons lors de la négociation de 2016 sur l'assurance-chômage. Une version que récuse une source proche du dossier: «Saubot n'a jamais topé pour ça.» En Normandie, l'intéressé se défend fermement: «Si je n'avais pas agi, cette taxe, vous l'auriez déjà.» Le sujet est clos.

Frédéric Motte prend à son tour la parole pour souligner son engagement envers les territoires. Une précision plus qu'utile. Car la première question porte sur le sentiment des Medef territoriaux de ne pas être entendus, un thème récurrent dans cette campagne. «On a une magnifique bureaucratie au national!, tempête Gilles Sergent, président du Medef Normandie et du groupe Récréa. On m'a dit que tu

avais fait de bonnes choses à l'UIMM mais je reste sceptique.» Tout en détaillant ses solutions, Alexandre Saubot joue la carte humaine: «Je veux être un président à portée d'engueulade. À la métallurgie, j'avais donné mon numéro de portable à tous les présidents locaux.» Jean-François Meyer, président de l'UIMM de l'Eure, confirme - la solidarité de la métallurgie demeure.

Ce débat ressortira autour de son programme sur les apprentis. «Si vous n'êtes pas à bord, vous, les Medef locaux, je pourrai m'agiter avenue Bosquet à Paris, je ne serai qu'un pantin qui fait son show», lance le candidat. «Oui, mais quel appui on aura du national?», rétorque Gilles Sergent. Entre critiques de la paperasserie du Medef et réflexions sur la façon de satisfaire les adhérents et d'en convaincre de nouveaux, les discussions sont très concrètes - avec quelques moments de détente tout de même, une participante avouant «intellectuellement, vous êtes vraiment impressionnant!».

Alexandre Saubot répond avec des propositions précises. Mais souligne aussi l'importance des enjeux plus généraux: positionnement par rapport au gouvernement et aux syndicats et redressement de l'image du Medef. «Quand tu es CPME, comme il y a le mot PME, c'est plus facile!», confirme Pierre-Jean Leduc, président du Medef de l'Eure et PDG de Dedienn Multiplasturgy.

«Ma seule ambition, c'est servir et être utile», conclut le candidat, au terme de plus d'une heure et demie d'échanges. Sous les applaudissements. Il faut repartir, avec deux heures de route occupées en partie par une conférence téléphonique pour Haulotte. Le rythme ne faiblit jamais.

Au Medef, une élection inédite // <http://premium.lefigaro.fr/social/2018/06/24/20011-20180624ARTFIG00171-au-medef-une-election-inedite.php>

[Cécile Cruzel](#)

LE FIGARO – 25/06/2018

4 **Pierre Gattaz : «Le Medef gagné le combat des idées»**



INTERVIEW - Dans sa dernière prise de parole au *Figaro*, le président du Medef (jusqu'au 3 juillet) fait le bilan de ses 5 ans de mandat et appelle au rassemblement les deux candidats à sa succession.

À une semaine de la fin de son mandat, [Pierre Gattaz fait le point](#) sur ses cinq ans de présidence, revient sur ses réussites et ses échecs, analyse la campagne actuelle pour sa succession et se penche sur sa vie après le Medef.

Le Figaro.- Diriez-vous, à l'issue de votre mandat, que le Medef est plus fort?

Pierre Gattaz.- Oui, et je suis très fier du travail accompli. Le Medef est reconnu comme l'organisation incarnant la force économique du pays: les membres de gouvernements étrangers en visite à Paris viennent tous chez nous et, en France, la représentativité patronale a conforté notre position. Mais ce que nous avons surtout réussi, c'est d'avoir réhabilité l'entreprise et l'entrepreneuriat. Nous avons gagné le combat des idées. Ainsi, en 2017, [les candidats sérieux à la présidence](#) ont repris un grand nombre de nos propositions. En cinq ans, le Medef est devenu incontournable.

Certes mais l'image du Medef ne s'est pas vraiment améliorée...

Ce n'était pas le but. Quand je suis arrivé en 2013, en pleine crise, ma mission était que les entreprises s'en sortent et que les réformes se fassent. Pour cela, j'ai choisi une méthode: dire la vérité, faire de la pédagogie dans un langage compréhensible par tous, même si la vérité, parfois, dérange. Et on a obtenu des résultats!

Il y a eu le [CICE](#) et le [pacte de responsabilité](#): beaucoup de petits patrons me disent que sans cela, leur entreprise serait morte. C'est à mettre au crédit de François Hollande d'avoir compris que les marges des entreprises étaient très faibles et qu'il fallait agir. Je n'ai cessé d'expliquer aussi que les chefs d'entreprise avaient peur d'embaucher à cause des rigidités. Cela a fini par être entendu: il y a eu le rapport Combexelle en 2015, la loi El Khomri en 2016 et puis les ordonnances Pénicaud après l'élection d'Emmanuel Macron.

Qui aurait pu croire en 2013 que serait mis en place un [plafonnement des dommages et intérêts aux prud'hommes](#), la fusion des instances du personnel et que davantage de liberté serait donné à la négociation en entreprise? Nous avons aussi réussi, avec le nouveau gouvernement, à faire modifier la réforme de la pénibilité. Mais ma plus grande fierté, c'est sur l'ISF. Ce combat pour expliquer que cet impôt détruisait les entreprises patrimoniales et donc le tissu industriel territorial a été très dur. Même dans le patronat, beaucoup me demandaient de renoncer.

Avez-vous des regrets?

Deux chantiers n'ont pas suffisamment avancé: la simplification de l'environnement législatif et réglementaire des entreprises et la baisse des dépenses publiques, indispensable pour avoir une diminution durable de la fiscalité. J'ai une autre crainte: que le chômage ne baisse pas assez vite. La France est en passe de gagner le pari de créer 1 million d'emplois sur cinq ans mais il faut aller plus loin pour que le taux de chômage tombe à 7 %, voire à moins de 6 %. Le plus grand obstacle, c'est que 80 % des entreprises peinent à trouver des compétences. C'est pour ça que je me suis battu pour l'apprentissage: il faut doubler le nombre d'apprentis! Les réformes actuelles vont dans le bon sens. Il faut aussi inciter ceux qui peuvent travailler qui ne le font pas à le faire.

Vous ne vous êtes pas non plus occupé de l'organisation interne du mouvement, si bien que les territoires se sentent délaissés et les services aux entreprises ne sont pas assez développés...

Je n'ai pas été élu pour réformer le Medef mais pour éviter que l'économie française ne tombe en deuxième ou troisième division. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, c'est différent: mon successeur n'aura pas à gérer les mêmes urgences et aura le temps de se pencher sur l'organisation interne. Je suis d'accord pour donner plus de poids aux territoires et développer les services aux entreprises. J'ai toujours pensé que nous devrions vivre à 100 % des cotisations de nos adhérents. Sur ce dernier point, nous devons avoir une discussion avec les autres organisations patronales et syndicales car nous ne pouvons être les seuls à agir.

On vous reproche aussi de ne pas avoir fait de prospective, si bien que vous avez été débordé sur le point de l'objet social de l'entreprise...

C'est une critique absurde. J'ai lancé très tôt le chantier France 2020 sur les évolutions du pays, où étaient abordés le nouveau capitalisme, la notion de sens et le partage des profits. Le résultat a été la base de toutes nos doctrines et de nos dizaines de propositions...

Comment jugez-vous la campagne actuelle pour vous succéder?

Les débats sont bons. Sur la question du dialogue social, je constate qu'on a été trop englué jusqu'à présent dans des grandes négociations formelles avec les syndicats. En réalité, on n'a pas fait [de vrai social](#), c'est-à-dire travailler sur la motivation, l'employabilité. Il faut aussi poursuivre la simplification du Code du travail et des conventions collectives. Il faut passer d'un modèle social juridique et technique à un modèle social plus pragmatique, de terrain et d'épanouissement. Je regrette qu'un thème ne soit pas

abordé dans la campagne, celui des filières professionnelles pour chasser en meute dans trois dimensions: à l'export pour équiper le monde, dans l'innovation pour inventer le futur et dans les territoires pour créer des écosystèmes locaux. Ce sont des enjeux capitaux pour générer de la croissance et faire grandir nos entreprises.

Vous appelez à un rassemblement entre Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux. Pourquoi?

Tous deux sont de bons chefs d'entreprise et j'ai apprécié travailler avec eux au Medef. 90 % de leurs idées sont communes. Le corps électoral aura à choisir entre deux styles, l'un plus ingénieur et technique, l'autre plus commercial et séducteur. Ils sont complémentaires. Je rêve qu'ils forment un binôme.

Avec qui en numéro un?

Ce n'est pas à moi de le dire. Cette campagne doit rester respectueuse et tout le monde doit se rabibocher après.

Comment analysez-vous, avec le recul, la séquence de la vraie fausse candidature de Jean-Dominique Senard, qui a lancé très tôt la campagne de votre succession?

Je vous avoue que j'ai très mal vécu cette période. On a essayé de pousser une candidature extérieure qui fasse consensus mais on s'est vite heurté au [problème de l'âge de Jean-Dominique Senard](#). Comme je ne voulais pas changer les statuts en fin de mandat pour lui permettre d'être candidat, j'ai opté pour la solution d'un vote du conseil exécutif. C'était démocratique. J'ai sous-estimé le tir de barrage au conseil, notamment des membres qui étaient candidats potentiels et de leurs soutiens. Pourtant, même avec Senard candidat, il y aurait eu une campagne. J'ai alors été poussé par certains à la démission pour pouvoir respecter les statuts sur l'âge du président le jour de l'élection. Mais il en était hors de question: je ne voulais pas faire un mandat étriqué, d'autant que j'avais déjà décidé de ne faire qu'un seul mandat, et ça aurait fait manipulation!

Qu'allez-vous faire quand vous ne serez plus président du Medef?

Je vais d'abord retourner dans mon entreprise, Radiall, qui me manque même si je suis plus présent depuis quelque temps. J'ai également été élu à la tête de Business Europe, qui fédère les patronats de 34 États en Europe (Turquie comprise). Les menaces de Donald Trump font prendre conscience de la fragilité européenne: cela peut être un aiguillon pour nous renforcer. Il faut aussi se préparer face à des géants comme la Chine, l'Inde, la Russie, bientôt l'Afrique...

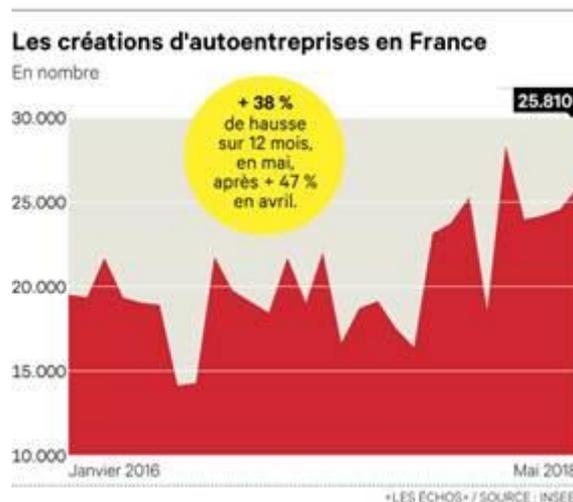
Et faire face en interne à la montée des populismes. Je crois que les entreprises peuvent apporter énormément de solutions. J'ai aussi lancé un fonds de dotation «Y croire», pour développer l'entrepreneuriat dans les territoires français en difficulté, ce qui est une façon de lutter contre les votes extrêmes. L'objectif est de former 50 à 60 entrepreneurs par an dans ces territoires, sur la base d'un projet identifié, le tout filmé pour diffuser des programmes courts sur les réseaux sociaux.

Enfin, je vais réaliser un vieux rêve. [J'ai acheté un domaine vinicole dans le Luberon, le château de Sannes](#). J'en ferai un lieu de séminaires, un think-tank tourné sur les mutations de 2030 et le rôle de l'entreprise et, surtout, je veux y faire du vin bio, rosé, blanc et rouge, avec de premières vendanges en 2019. Le vin, c'est un produit et un process magique, enraciné dans les territoires et qui incarne tellement la France!

[Marc Landré](#) et [Cécile Couzel](#)

::: ÉCONOMIE

5 La micro-entreprise a le vent en poupe



En raison du doublement en janvier du seuil de chiffre d'affaires pour bénéficier du statut, le nombre de micro-entrepreneurs a beaucoup augmenté depuis le début de l'année.

Heureux comme un autoentrepreneur. Ces derniers mois, les effectifs de ces travailleurs indépendants bénéficiant d'un régime social simplifié augmentent fortement. Le rythme est de 24.000 à 28.000 créations brutes mensuelles depuis janvier - soit, chaque mois, entre 10 % et 47 % de hausse par rapport au même mois de l'année précédente. De mai 2017 à mai 2018, [les Français ont créé chaque mois 10.000 entreprises de plus](#) que l'année précédente et six créations sur dix sont des micro-entreprises.

Des consultants et de l'international

Une partie de ce dynamisme s'explique par le [doublement des seuils sociaux](#) depuis janvier. Dorénavant, les autoentrepreneurs peuvent continuer à bénéficier du régime social simplifié jusqu'à 70.000 ou 170.000 euros de ventes. « Depuis le début de l'année, on voit énormément de nouveaux arrivants avec des chiffres d'affaires beaucoup plus imposants qu'avant », se félicite Grégoire Leclercq, président de la Fédération des autoentrepreneurs (Fedae).

Un nombre croissant d'appels passés à la hotline de la fédération ont en effet trait au dépassement du seuil fiscal de la micro-entreprise. Ce plafond pour bénéficier de la franchise de [TVA](#), lui, n'a pas crû, à 33.100 ou 82.800 euros de [chiffre d'affaires](#). Tout en conservant la cotisation sociale unique, ceux qui le dépassent doivent donc payer et récupérer la TVA. Certains de ces nouveaux venus étaient au régime réel et ont été séduits par le régime micro-social, analyse Grégoire Leclercq : « C'est une population un peu nouvelle chez les autoentrepreneurs, des consultants, avec une activité internationale, dans des métiers qui portent comme le digital. »

Ces nouveaux adeptes de la micro-entreprise n'éclipsent pas pour autant les livreurs et autres travailleurs des plates-formes, nombreux chez les autoentrepreneurs. Autre tendance : « Les artisans du bâtiment qui nous appellent déclarent de plus gros chiffres d'affaires qu'avant », note Grégoire Leclercq. Peut-être décident-ils de faire sortir de l'ombre un pan de leur activité, puisqu'ils n'ont plus peur de dépasser le seuil social.

Un sas dans la création d'entreprise

François Hurel, président de l'Union des autoentrepreneurs (UAE), voit surtout, pour sa part, des autoentrepreneurs « rassurés » : « Ils étaient sur le fil du rasoir avec 30.000 euros de chiffre d'affaires. En 2018, ils n'hésiteront pas à prendre la commande qui arrive en fin d'année », prédit-il.

Selon lui, le regain d'intérêt pour la micro-entreprise ne remonte pas au mois de janvier, mais à l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir. Alors que le gouvernement précédent avait rabaissé leurs avantages pour éviter la concurrence avec les artisans et les commerçants classiques, la perception a changé, estime François Hurel : « *Avant, nos autoentrepreneurs se sentaient contestés. Désormais, on pose un regard bienveillant sur eux. Ils font partie du paysage.* »

Mieux, parce qu'il s'agit d'un régime simplifié et sans risques, où l'on n'est taxé que si on encaisse de l'argent, la micro-entreprise serait en passe de devenir un sas, la voie normale dans le processus de création d'entreprise.

Retraites des autoentrepreneurs : la victoire judiciaire qui change tout //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301852206611-exclusif-retraites-des-autoentrepreneurs-la-victoire-judiciaire-qui-change-tout-2186724.php>

Solveig Godeluck

LE PARISIEN – 25/06/2018

6 Réforme : les aides sociales en question



Emmanuel Macron «ne va pas laisser s'installer cette idée d'un président des riches», assure une source LREM.

Emmanuel Macron devrait dévoiler début juillet les grandes lignes de son plan contre la pauvreté. L'avenir de certaines aides, notamment la prime d'activité, fait débat.

Les minima sociaux coûtent « [un pognon de dingue](#) » et « les pauvres sont quand même pauvres ». C'est la petite musique que fredonnent depuis dix jours les lieutenants d'Emmanuel Macron, en écho aux propos du chef de l'Etat tenus dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

Qu'en est-il de ces deux phrases choc ? Concernant l'enveloppe des aides aux derniers de cordée, rien de bien scandaleux. Tant à droite qu'à gauche, la plupart des experts en conviennent : [le coût de la solidarité n'est pas extravagant](#) rapporté à l'ensemble de notre système de protection sociale (714,5 milliards d'euros).

En effet, l'Etat consacre 26 milliards d'euros (Mds€) aux minima sociaux, qui servent de filet de sécurité aux plus démunis. Et si l'on inclut à ces aides anti-pauvreté les autres prestations (logement, famille, action en faveur des salariés pauvres...), l'effort au sens large atteint 57 Mds€. Soit 2,6 % de la richesse produite en France. « Ce n'est pas astronomique », juge Nicolas Bouzou, l'économiste libéral. D'autant moins que sans ces minima, la France compterait « 5 millions de pauvres supplémentaires », rappelle l'économiste de gauche, Didier Gélot.

« Il y a trop d'aides sociales », a pourtant lâché ces dernières semaines le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, qui défend, comme son collègue Bruno Le Maire (Economie), une logique budgétaire. Des propos qui n'en finissent pas d'inquiéter. Même un premier de cordée s'en est ému : « J'ai peur qu'il

(Emmanuel Macron, NDLR) mène la France vers un système qui oublie les plus modestes », s'est confié le milliardaire François Pinault au « Monde » ce week-end. Piqué au vif, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, s'est chargé de remettre à sa place [l'homme d'affaires qui « longtemps n'a pas payé d'impôts »](#).

«Ajuster ce qui marche ou pas»

Bref, le sujet est hautement explosif. En coulisses, l'exécutif s'attelle déjà à déminer. « Il n'y aura pas de chasse aux minima sociaux, mais un diagnostic complet des aides pour ajuster ce qui marche ou pas », martèle plusieurs ministres en « off ».

C'est donc officiellement [l'efficacité de chaque euro dépensé que le gouvernement questionne](#). Et compte améliorer. En charge du dossier, Agnès Buzyn, la ministre de la Santé et des Affaires sociales, a bien du mal à incarner cette voix sociale appelée de ses vœux par le président. « Macron ne va pas laisser s'installer cette idée d'un *président des riches* », assure une source LREM. C'est d'ailleurs lui qui devrait annoncer prochainement les grandes lignes du plan Pauvreté. Vraisemblablement à l'occasion de son discours devant le Parlement réuni en Congrès à Versailles, le 9 juillet.

Reste les derniers arbitrages. Plusieurs dossiers sont sur la table. Premièrement, le « versement social unique », dont il faut fixer le calendrier : 2019, 2020 ou 2021 ? Promesse de campagne faite aux associations de lutte contre la pauvreté, l'idée consiste à verser automatiquement les minima sociaux à tous ceux qui y ont droit, sans qu'ils en fassent la demande. Aujourd'hui, 10 Mds€ d'aides dues ne sont pas versées, car pas réclamées.

L'Allocation de solidarité spécifique sur la sellette

Au chapitre des économies et de l'efficacité, la prime d'activité (4,1 Mds€) pourrait être recentrée sur les « plus pauvres des pauvres », glisse un proche du dossier. Gain pour l'Etat ? 500 M€ à 1 Md€. «La logique de l'Élysée est de renforcer l'accompagnement», poursuit cette source. Une logique qui serait aussi appliquée au RSA, en revoyant les circuits de financement et en forçant les départements à faire plus d'accompagnement.

L'Allocation de solidarité spécifique versée aux chômeurs en fin de droits est sur la sellette, mais divise le gouvernement. Quant aux allocations familiales, le député Olivier Véran (LREM) milite pour leur suppression aux plus riches. « Tout ça pour gagner 150 M€, ça va faire hurler la droite et le PC », critique un autre membre de LREM. Ce serait « une bombe », tout comme [le rabetage des pensions de réversion évoqué par Bruno Le Maire](#) ce dimanche.

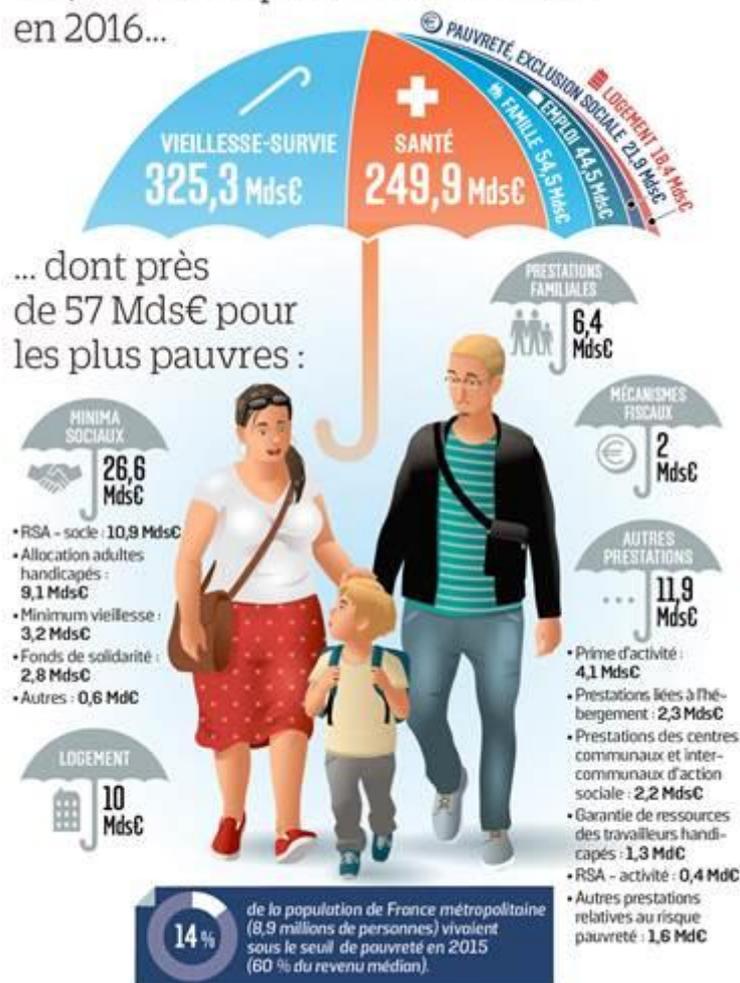
L'argent consacré aux minima sociaux est-il efficace ? Interview avec Didier Gélot, économiste, membre de la fondation Copernic // <http://www.leparisien.fr/economie/l-argent-consacre-aux-minima-sociaux-est-il-efficace-25-06-2018-7791948.php>

Séverine Cazes et Catherine Gasté

LE PARISIEN – 25/06/2018

7 7 millions d'allocataires de minima sociaux

714,5 Mds€ de prestations sociales en 2016...



LP/INFOGRAPHIE - TH. SOURCES : INSEE/DREES.

L'avenir de certaines aides sociales fait débat. Revue de détail des dix minima visant à assurer un revenu minimal à une personne (ou sa famille) en situation de précarité, disposant de faibles ressources.

La lutte contre la pauvreté ne date pas d'hier. Les premiers minima sociaux mis en place visaient des populations spécifiques comme le minimum vieillesse (1956) pour les personnes âgées, l'allocation adulte handicapé (1975) ou encore l'allocation de parent isolé (1976).

Aujourd'hui, la France compte 4,2 millions de foyers bénéficiant de l'un des dix minima sociaux visant à assurer un revenu minimal à une personne (ou sa famille) en situation de précarité, disposant de faibles ressources. Avec les conjoints et les personnes à charge, 11 % de la population est couverte par ces prestations, soit 7 millions de personnes bénéficiant de ce filet social.

Le revenu de solidarité active (RSA) : 3,3 millions de personnes (1,95 million par foyers d'allocataires) fin 2016. C'est l'un des minima les plus connus. En vigueur depuis le 1er juin 2009, ce petit frère du revenu minimum d'insertion (RMI) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Versé par la Caisse d'allocation familiale (CAF), il est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Son montant pour une personne seule est 550,93 € ; avec un enfant : 826,40 € ; avec deux enfants : 991,68 € ; par enfant supplémentaire : 220,37 €. Il s'agit de montants forfaitaires, avant la prise en compte des ressources du foyer. Le montant effectivement versé peut donc varier en fonction des ressources des bénéficiaires.

Prime d'activité : 4,2 millions de personnes. Créée en 2016, cette prime est un complément de revenu d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes. Elle remplace le « RSA activité ». Le mode de calcul est assez complexe et fonction des revenus et de la composition du foyer. Ainsi, un célibataire travaillant à temps plein au SMIC touche un peu plus de 130 € par mois de prime d'activité. Une mère isolée avec un enfant qui travaille à tiers-temps touche, elle, 220 € par mois. Pour un couple avec deux enfants dont un parent est à plein temps au SMIC et l'autre à mi-temps, le montant de la prime d'activité atteint 230 € mensuels.

Allocation de solidarité spécifique (ASS) : 472 000 personnes. Créée en 1984, cette allocation-chômage est versée aux demandeurs d'emploi qui ont épuisé leurs droits à l'assurance chômage (en fin de droits). Ils doivent justifier d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la fin de leur contrat. L'allocation est aussi soumise à des conditions de ressources du foyer : elles doivent être inférieures à 1 153,60 € si vous êtes seul et 1 812,80 € si vous vivez en couple. Son montant est de 494,40 € mensuels.

Allocation adulte handicapé : 1,1 million de personnes. Cette aide financière est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Son montant vient compléter les éventuelles autres ressources de la personne en situation de handicap et ne peut dépasser un total de 819 €.

Et les autres... Pour les personnes âgées : l'Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) : 77 900 ; l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et l'Allocation de solidarités aux personnes âgées (ASPA) : 554 000.

Catherine Gasté

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 25/06/2018

8 Tirs de barrage autour du choix du futur PDG d'Air France-KLM



La possible nomination de Philippe Capron, directeur financier Veolia, au poste de PDG d'Air France-KLM, a suscité une levée de boucliers.

L'éventuelle nomination de Philippe Capron, actuel directeur financier de Veolia, est loin de faire l'unanimité à l'intérieur comme à l'extérieur d'Air France-KLM.

Encore une semaine décisive en perspective pour Air France-KLM. Alors que le [conseil d'administration](#) du groupe pourrait se prononcer d'ici à mercredi sur le choix du nouveau [PDG](#), les informations donnant pour favori l'actuel directeur financier de Veolia, [Philippe Capron](#), ont déclenché un véritable tir de barrage. Dernière réaction en date, celle du ministre de l'Economie Bruno Le Maire, pour qui Philippe Capron est « *un candidat parmi d'autres* ». « Il fait partie des candidats possibles, mais ça n'est pas le seul », a assuré le ministre de l'Economie, qui s'était déclaré favorable aux choix d'un bon connaisseur de l'aérien. Ce qui n'est pas le cas du directeur financier de Veolia. « *Il faut une expérience, il faut une capacité à relancer un dialogue social qui aujourd'hui est au [point mort](#), hélas, à Air France* », a-t-il

souligné, ajoutant que la nomination du nouveau PDG devrait toutefois intervenir le plus vite possible. « *Le mois de juillet serait idéal* », a-t-il précisé.

Rendez-vous mardi à Amsterdam

Sélectionné par le comité de nomination, où siège un représentant de l'Etat, Philippe Capron aurait déjà commencé à rencontrer les différents administrateurs du groupe, ainsi que le président de l'Agence des participations de l'Etat. Et ce, en vue d'un possible vote du conseil d'administration dès ce mardi, avant le comité stratégique du groupe organisé mardi et mercredi à Amsterdam. Cependant, devant la levée de boucliers suscitée par les « fuites » sur sa candidature, le conseil d'administration réuni à l'origine pour examiner les dossiers stratégiques, pourrait très bien surseoir à statuer et demander au comité de nomination de revoir sa copie.

Lettre ouverte des représentants des pilotes

Dans une lettre ouverte adressée samedi à la présidente non-exécutive d'Air France-KLM, Anne-Marie Couderc et aux membres de la direction collégiale, les anciens présidents des deux principaux syndicats de pilotes français et néerlandais, SNPL AF et VNV, Erick Derivry et Steven Verhagen, et le président du syndicat néerlandais des mécaniciens de KLM, Robert Swankhuizen, ainsi qu'un ancien administrateur représentant les pilotes d'Air France, Bernard Pédamon, ont mis en garde les membres du conseil d'administration contre « *une décision inappropriée du comité de nomination* », qui pourrait avoir des « *conséquences graves* ». « *Air France-KLM n'a pas besoin qu'une oligarchie place une personne aux commandes pour toutes sortes de mauvaises raisons, écrivent les représentants des pilotes. Air France-KLM a besoin d'un dirigeant charismatique, compétent, fort, et indépendant* », soulignent les auteurs de la lettre, qui placent en tête des qualités requises, la nécessité d'avoir une parfaite connaissance du transport aérien « *et des réalités auxquelles Air France-KLM est confronté* ». Ce qui n'est pas le cas de Philippe Capron.

Un spécialiste des restructurations

Agé de soixante ans, inspecteur des finances, sorti major de l'ENA en 1985 et diplômé d'HEC, Philippe Capron a la réputation d'être un manager expérimenté des transformations d'entreprise. Au cours de sa carrière, chez Usinor-Arcelor, puis chez Vivendi, de 2007 à 2014, et enfin chez Veolia depuis 2014, il a été l'un des principaux artisans de la restructuration de Vivendi, après le départ de Jean-Marie Messier et de la transformation de Veolia en groupe plus intégré, aux côtés d'Antoine Frérot. Décrit comme un « *négociateur habile* », « *affable* » et « *volontiers pince-sans-rire* », il passe aussi pour un « *coupeur de coûts* » déterminé.

Par ailleurs, s'il ne connaît pas le transport aérien ni Air France-KLM, Philippe Capron connaît, en revanche, son ancien PDG, Jean-Marc Janailac pour avoir siégé au comité stratégique de Transdev, du temps où ce dernier le présidait. Les deux hommes auraient semble-t-il repris contact ces derniers temps. En tant que directeur financier de Veolia, Philippe Capron peut également se prévaloir d'une bonne connaissance du secteur des services et des grands marchés internationaux.

Nombreux candidats recalés

Mais outre le profil de Philippe Capron, certaines voix s'élèvent également, en France comme aux Pays-Bas, pour reprocher l'opacité du processus de sélection des candidats. Si la confidentialité est la règle, certains auraient vu leur candidature écartée sans même avoir été reçus par le comité de nomination. Les interventions extérieures n'ont également pas manqué. Un syndicat d'Air France aurait ainsi cherché l'appui de ses homologues de KLM pour tenter de pousser la candidature d'une personnalité du transport aérien. Sans succès.

Influence hollandaise

Nul doute que le futur successeur de Jean-Marc Janailac, quel qu'il soit, devra néanmoins donner des gages à la partie néerlandaise du groupe, très mécontente d'avoir dû assister en simple spectateur à la

crise chez Air France. Dans un courrier adressé à Anne-Marie Couderc, [les administrateurs de KLM](#), soutenus par des représentants du personnel, ont déjà réclamé une modification de la gouvernance qui mettrait KLM sur un pied d'égalité avec Air France ([voir l'article ci-dessous](#)). Et si le conseil d'administration en a reporté le début à plus tard, une réforme de la gouvernance semble bien envisagée.

Christian Blanc sort de sa réserve

L'ancien PDG d'Air France, Christian Blanc, qui reste une légende en interne pour avoir sauvé la compagnie de la faillite en 1996, est même discrètement sorti de sa réserve, pour dresser son diagnostic de la situation et tenter d'élaborer des solutions. Sans pour autant postuler directement au poste de PDG. L'ancien patron d'Air France, qui se dit inquiet de la situation, se serait même assuré le concours d'une des plus grandes pointures du transport aérien, l'Américano-indien Rakesh Gangwal, fondateur de la compagnie indienne Indigo, qui avait permis à Air France de rattraper le retard pris dans l'organisation de son hub de Roissy-CDG, il y a plus de 20 ans.

Le conseil de KLM veut une réforme de la gouvernance d'Air France-KLM //

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0301865337550-le-conseil-de-klm-veut-une-reforme-de-la-gouvernance-dair-france-klm-2186582.php>

Bruno Trévidic, David Barroux, François Vidal

LES ECHOS – 25/06/2018

9 Les zones d'ombre de la réforme ferroviaire



Malgré la réforme, les budgets dédiés à la rénovation des voies vont rester inférieurs aux besoins. Cela devrait conduire, à moyen terme, à des arbitrages défavorables au maintien des lignes TER les moins fréquentées.

Les dessertes TGV des petites villes et les lignes TER les moins fréquentées ne sont pas visées directement par le texte. Mais elles devraient néanmoins subir des ajustements à la baisse dans les années à venir.

Ouverture à la concurrence, reprise d'une partie de la dette... Le « *nouveau pacte ferroviaire* » [récemment adopté par le parlement](#) a le mérite de traiter des sujets jusque-là soigneusement glissés sous le tapis. Mais le retour à l'équilibre du système ne sera pas sans impact sur l'offre de transport, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement. Décryptage.

• Des dessertes TGV revues à la baisse

Aujourd'hui, le TGV dessert près de 230 gares, ce qui avait été pointé par un rapport de la Cour des comptes en 2014 comme une aberration d'un point de vue économique. Ces arrêts creusent souvent les pertes de lignes déjà déficitaires, mais les élus locaux se sont mobilisés, notamment au Sénat, pour

éviter leur remise en question dans le cadre de la réforme, au nom de l'aménagement du territoire. Une réduction progressive du nombre de dessertes semble pourtant au programme de la SNCF.

Selon nos informations, le nouveau plan stratégique du TGV, examiné en [conseil d'administration](#) fin février, prévoirait de réduire de 350 à 300 le nombre de rames nécessaires à l'activité. Cela serait rendu possible par une utilisation plus extensive du matériel, mais également par une poursuite de la diminution de l'offre TGV. Celle-ci a déjà été réduite de 2 % par an durant les 5 dernières années, en ciblant les lignes les plus déficitaires. La tendance devrait se poursuivre.

Autre levier pour [diminuer le nombre de gares desservies](#) : l'essor de Ouigo, le TGV low cost, dont la part du trafic doit passer de 5 % en 2017 à 25 % en 2020. Cette progression ne se fait pas par une hausse du nombre de trains en circulation, mais par le remplacement de circulations TGV existantes par des Ouigo. Conséquence, certains arrêts ne sont plus assurés, car le modèle économique de Ouigo suppose un minimum d'arrêts intermédiaires, et pas de prolongation en bout de ligne, hors du réseau TGV. La réduction devrait donc là encore se faire au fil de l'eau.

- Des budgets insuffisants pour la rénovation...

Le gouvernement le répète depuis plusieurs mois : les investissements dans les infrastructures n'ont jamais été aussi élevés. *« Il est déjà prévu d'accroître de 50 % les moyens consacrés à la rénovation du réseau au cours des dix prochaines années [...]. Cet engagement sera tenu, avait indiqué Edouard Philippe en donnant le coup d'envoi de la réforme, fin février. C'est 10 millions d'euros par jour qui seront consacrés pendant dix ans à l'amélioration du rail. »*

Mais ces moyens, formalisés dans le contrat de performance signé début 2017 entre l'Etat et le gestionnaire des infrastructures, SNCF Réseau, restent insuffisants, comme le souligne un rapport d'audit récent rédigé par l'[expert indépendant](#) Yves Putallaz. *« Les comparaisons internationales montrent que la France investit sensiblement moins sur son réseau que la moyenne européenne »,* souligne ce rapport, dévoilé en mars dernier par la lettre spécialisée « Mobilettre ».

Et, malgré les augmentations de budget des dernières années, le compte n'y est toujours pas, selon l'expert : *« L'écart entre les besoins théoriques de renouvellement des infrastructures [des lignes les plus fréquentées, NDLR] et la trajectoire définie par le contrat de performance se monte à environ 520 millions d'euros par an en moyenne sur la période 2017-2026. »*

Un écart précisément chiffré : il manque *« 130 millions par an pour les ouvrages d'art, 110 millions pour la voie et les appareils de voie, 160 millions pour les installations fixes de traction électrique et 120 millions pour la signalisation. »*

Fin mai, le gouvernement a, certes, consenti une rallonge dans le cadre de la remise à plat du contrat de performance. Mais cette augmentation ne sera que de 200 millions par an, et encore, à partir de 2022. Loin du demi-milliard supplémentaire en théorie nécessaire dès cette année.

Dans le cadre de la réforme, l'Etat va bien fournir un effort sans précédent en faveur du rail français, mais en récupérant à sa charge 35 milliards de dette de SNCF Réseau. Cette décision sauve le système ferroviaire de l'asphyxie financière mais, sur le terrain, l'effort de rénovation restera insuffisant.

Et encore faudra-t-il [que les budgets annoncés soient effectivement dépensés](#) . Comme le relève Thierry Marty, un des administrateurs salariés (Unsa) de la SNCF dans un texte paru sur LinkedIn, *« le rapport d'activité 2017 de SNCF Réseau indique que 70 % seulement des investissements prévus au budget 2017 en signalisation et télécoms ont été réalisés »*.

-... et donc pour les petites lignes

Cette insuffisance des moyens d'entretien et de rénovation aura un impact à moyen terme sur la pérennité des lignes régionales (TER) les moins fréquentées. Le gouvernement a dès le départ expliqué

que la réforme ne concernerait pas les petites lignes, et qu'il ne suivrait pas les préconisations du rapport Spinetta, qui proposait de fermer des milliers de kilomètres de lignes pour faire des économies.

Mais certaines fermetures risquent bien de se faire pour des raisons budgétaires. « *A niveau d'effort constant, selon SNCF Réseau, 4.000 km de lignes sur 9.000 pourraient être fermés aux voyageurs d'ici à 2026, en raison de leur obsolescence* », pointait Jean-Cyril Spinetta. Faute de moyens suffisants pour rénover toutes les lignes, les régions pourraient être contraintes à faire des choix. Et ce d'autant plus que les investissements prévus dans le cadre des contrats de plan Etat-région 2015-2020 ne sont pas au rendez-vous : à mi-parcours, le niveau d'engagement des crédits est inférieur de moitié à ce qu'il devrait être.

SNCF : la CGT prépare un nouvel appel à la grève les 6 et 7 juillet //

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0301868997107-sncf-la-cgt-prepare-un-nouvel-appel-a-la-greve-les-6-et-7-juillet-2186716.php>

Lionel Steinmann

LE FIGARO – 25/06/2018

10 La France veut aider ses start-up à passer à la taille supérieure



L'État prévoit des prêts à long terme pour les «scale-up», l'étape qui succède à la jeune pousse.

Après les start-up, voici les scale-up. Cet anglicisme désigne les entreprises qui ont su «passer à l'échelle», autrement dit franchir le stade de la jeune pousse innovante pour atteindre celui de la société de taille moyenne. «Les scale-up sont l'étape d'après pour notre écosystème. Il nous faut sortir de la forêt de bonsaï», résume [Paul-François Fournier](#), directeur exécutif, innovation, de Bpifrance. Après avoir cherché en vain «le nouveau Google», la France veut désormais se doter d'un écosystème riche en entreprises numériques de taille moyenne, comparable à ce que les Allemands ont fait avec leur industrie.

Un des ingrédients nécessaires à cette évolution est l'augmentation de la capacité financière des fonds d'investissement. Sur ce point, la France peut se féliciter d'être sur la bonne voie, même si ce n'est pas encore suffisant. En quatre ans, la taille moyenne des fonds dans lesquels Bpifrance a investi est passée de 80 à 190 millions d'euros. «Alors qu'en 2013 aucune levée de fonds n'avait franchi le cap de 50 millions d'euros, cinq l'ont fait l'année dernière», ajoute Paul-François Fournier.

Des levées de fonds à plus de 100 millions

Pour renforcer encore cette capacité de financement, le gouvernement a annoncé le mois dernier la mise en place de «[Venture loans](#)», des prêts à long terme pour les start-up d'un montant compris entre 20 et 100 millions d'euros, destinés à amplifier les levées de fonds. «Le prochain sujet sera la bataille des financements à plus de 100 millions d'euros», ajoute Paul-François Fournier.

La France a déjà quelques scale-up, opérant, pour les plus connues d'entre elles, auprès du grand public, comme [Doctolib](#) (prise de rendez-vous médicaux en ligne), [vestiaire-collective](#) (vente d'articles

de mode haut de gamme d'occasion) ou encore [ManoMano \(articles de bricolage\)](#). Mais c'est surtout dans les services aux entreprises que les scale-up françaises se développent. Certaines font beaucoup parler d'elles, à l'image de [Ledger](#) (une clef USB, «portefeuille» physique pour cryptomonnaies), Klaxoon (outil interactif pour les réunions). D'autres sont un peu plus discrètes, comme Algolia (un moteur de recherche intégré aux sites ou aux applications), Aledia (LED de nouvelle génération) ou encore Balio (automatisation des chariots élévateurs). Cette répartition s'explique aussi par la nature du marché français: avec seulement 60 millions de consommateurs, il est trop étriqué pour permettre un véritable envol. Alors que le marché des entreprises est plus porteur. «Mais pour grandir encore, la plupart ont un double défi à relever: elles doivent s'internationaliser et enrichir une offre trop souvent encore monoproduit», tempère Paul-François Fournier.

Travailler avec les grands groupes

Pour passer un cap, les start-up ont besoin d'accéder aux carnets de commandes des grands groupes. Cela passe par une meilleure intégration des jeunes pousses au processus d'achat des sociétés installées. «Les relations entre les grands groupes et les start-up sont plus efficaces quand les premiers sont à un stade avancé de leur transformation numérique», souligne [Mounir Mahjoubi](#), secrétaire d'État au Numérique. L'Oréal, Accorhotel, LVMH, La Poste, Engie, par exemple, se distinguent déjà par leur capacité à collaborer avec des start-up. «Il est fondamental que nos grandes entreprises nous accompagnent, cela contribue à nous donner une légitimité à l'international», ajoute Thomas Serval, fondateur de Baracoda.

Le gouvernement veut aussi faciliter l'accès aux commandes publiques pour les jeunes pousses. D'ici à la fin de l'année, le seuil d'exonération des procédures de marchés publics pour les PME innovantes devrait passer de 25.000 à 100.000 euros. «La procédure actuelle est tellement lourde que souvent les start-up ne postulent même pas», constate Mounir Mahjoubi. Ce relèvement de seuil aurait aussi l'avantage de permettre de tester une solution apportée par une start-up avant de la mettre en place. «Avec ces seuils, la Ville de Paris aurait pu tester les Vélib' de Smovengo sur un arrondissement et apprécier la faisabilité de leur projet», glisse un connaisseur du dossier.

[Elsa Bembaron](#)

LE POINT – 25/06/2018

11 Le coût des inondations et orages de mai-juin estimé à 430 millions d'euros



Un panneau « route inondée » bloque une route, lors des intempéries qui ont provoqué d'importantes inondations à Simorre, le 12 juin 2018.

214 000 sinistres ont été occasionnés par les orages de grêle et pluies violentes qui se sont abattus entre le 25 mai et le 14 juin sur la France.

430 millions d'euros. C'est le coût estimé des inondations et orages qui ont frappé la France à la fin mai et au début juin 2018, occasionnant 214 000 sinistres. Ces [orages de grêle et pluies violentes](#) qui se sont abattus entre le 25 mai et le 14 juin sur une grande partie de l'Hexagone « se sont caractérisés par leur durée, leur étendue géographique et la diversité des dégâts » qu'ils ont occasionnés, indique

lundi 25 juin par la Fédération française de l'assurance (FFA) dans un communiqué. Outre les « inondations, coulées de boue, dommages électriques, impacts sur les carrosseries, pertes d'exploitation », les agriculteurs ont été « particulièrement touchés », les orages de grêle ayant « détruit plusieurs milliers d'hectares de vignes ». « Les pluies torrentielles ont généré un excès d'eau dans les parcelles, affectant principalement les grandes cultures (colza, blé, orge) », est-il aussi précisé.

Les assureurs rappellent que les sinistres concernant les dommages aux biens sont couverts par les contrats d'assurance de dommages et par la garantie dommages tous accidents du contrat d'assurance auto. Les dommages agricoles sont, eux, couverts par les contrats multirisques climatiques sur récoltes (MRC) et les contrats grêle.

Modernisation du régime des catastrophes naturelles

Par ailleurs, les assureurs travaillent « actuellement avec le gouvernement à une modernisation du régime des catastrophes naturelles », souligne Bernard Spitz, président de la FFA, afin de « développer la culture de la prévention, de généraliser la prise en charge des frais de relogement, de simplifier le mode de fonctionnement des franchises pour les particuliers et de les plafonner pour les professionnels ». Des propositions devraient être finalisées d'ici la fin de l'année, indique le patron du secteur, cité dans le communiqué.

LE MONDE – 23/06/2018

12 Nucléaire : pourquoi Nicolas Hulot met la pression sur EDF



« La filière nucléaire nous emmène dans une dérive », a tancé jeudi le ministre de la transition écologique, encourageant également l'électricien à investir davantage dans les énergies renouvelables

« Une des raisons pour lesquelles EDF se retrouve en difficulté, c'est que, notamment, la filière nucléaire, pardon de le dire, nous emmène dans une dérive. » En quelques minutes, jeudi 21 juin au matin sur Franceinfo, Nicolas Hulot s'est livré à un réquisitoire sévère en règle contre le nucléaire... et contre la stratégie d'EDF, entreprise largement publique, dont il est le ministre de tutelle.

« Il faut que personne ne s'entête. Il n'y a pas de honte à réviser un avis quand les paramètres démontrent que parfois ce que l'on a dit ne s'est pas réalisé. On voit bien qu'économiquement il y a une espèce de règle d'or qui est en train de s'imposer dans cette filière, c'est qu'en réalité on ne tient jamais nos promesses », a-t-il lancé dans une allusion transparente à l'interminable chantier de Flamanville, en Normandie.

Le ministre de la transition écologique et solidaire a également encouragé l'électricien public à investir plus largement dans les énergies renouvelables, particulièrement le solaire et l'éolien, dont les coûts ont très fortement baissé ces dernières années. *« On voit bien que le coût de l'énergie fabriquée avec du nucléaire ne cesse de monter (...), en même temps que le coût des énergies renouvelables est en train de dégringoler »,* a-t-il souligné.

Ces critiques n'ont rien d'anodin : Nicolas Hulot a défendu publiquement, en novembre 2017, le recul du gouvernement sur la loi de transition énergétique. L'objectif de réduire la part du nucléaire à 50 % de la production électrique en 2025 a été repoussé à une date ultérieure, autour de 2030 ou 2035.

Plusieurs dirigeants de la filière nucléaire française ont alors fait part de leur soulagement. La priorité donnée par Emmanuel Macron à la lutte contre le changement climatique avait achevé de les convaincre que le positionnement antinucléaire de Nicolas Hulot n'aurait pas d'impact immédiat sur la filière.

Or ces nouvelles déclarations interviennent alors que la France débat en ce moment de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), sa feuille de route énergétique pour les cinq prochaines années. Parmi les sujets-clés figure la trajectoire de réduction du parc nucléaire.

« Il est important que Nicolas Hulot reprenne la main »

« Nicolas Hulot a dit qu'EDF avait plus d'avenir dans la sobriété et le développement des énergies renouvelables que dans la seule énergie nucléaire », décrypte le député La République en marche (LRM) de Maine-et-Loire Matthieu Orphelin, proche du ministre. *« C'est une phrase qui n'est pas polémique, elle est très positive, dans la clarté économique et écologique, c'est une phrase de vérité pour EDF »,* ajoute-t-il.

Dans sa contribution à ce débat sur la feuille de route énergétique, EDF a défendu publiquement l'idée de ne fermer aucune centrale avant 2029, ce qui ne permettrait pas d'arriver à 50 % de production d'électricité à partir de nucléaire avant 2040. Plus encore, le groupe demande à l'Etat de s'engager à l'horizon 2020 sur la construction d'un deuxième EPR, en plus de celui de Flamanville.

Ce réacteur de nouvelle génération est pourtant devenu l'illustration des difficultés de la filière nucléaire française. Le chantier aurait dû se terminer en 2012 et coûter 3 milliards d'euros. Il est toujours en cours et la facture a triplé, à 10,5 milliards d'euros. Pire encore, de nouveaux problèmes repérés sur des soudures importantes vont probablement obliger EDF à repousser la mise en service de plusieurs mois.

Ces dernières semaines, les associations environnementales s'étaient inquiétées du poids pris par le groupe énergétique dans le débat. Nicolas Hulot et le gouvernement étaient accusés de s'aligner sur les positions d'EDF, et de ne pas suffisamment placer la question nucléaire au centre des discussions sur la transition énergétique.

Ces nouvelles déclarations du ministre envoient donc un signal clair aux critiques du nucléaire. *« Il est important que Nicolas Hulot recadre et reprenne la main, en précisant le rôle d'EDF dans ce dossier »,* se félicite Alix Mazounie, chargée de campagne énergies à Greenpeace. *« Mais cela reste insuffisant tant que l'on n'a pas un échéancier sur la fermeture des réacteurs, leur nombre et la date de fermeture dans les cinq prochaines années. Et pour le moment, on ne sait rien »,* ajoute-t-elle.

Equation compliquée

Et pour cause : le gouvernement doit rendre ses propositions pour la PPE autour du 10 juillet. Et le rapport de force en interne n'est pas simple. D'un côté, Nicolas Hulot et les écologistes de la majorité souhaitent que le texte soit le plus explicite possible sur les fermetures de centrales nucléaires. De l'autre, Emmanuel Macron a publiquement fait savoir qu'il était favorable au développement des renouvelables, mais que la trajectoire de diminution du nucléaire devrait être prudente. *« Si je ferme demain une centrale nucléaire, ce n'est pas vrai que je peux la remplacer par du renouvelable »,* disait-il ainsi en décembre.

Ce n'est pas la première fois que Nicolas Hulot tance l'électricien. En novembre, dans un entretien au [Financial Times](#), il avait demandé à EDF de prendre ses responsabilités dans la transition énergétique. Depuis, le groupe a annoncé deux plans, l'un pour développer le solaire, l'autre le stockage de l'électricité.

Si le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, essaie tant bien que mal de répondre aux demandes du ministre, il fait face à une équation compliquée : le groupe souffre de la faiblesse des prix de l'électricité sur le marché, perd plusieurs dizaines de milliers de clients par mois et a dû gérer de nombreux arrêts non prévus de réacteurs nucléaires ces deux dernières années. Sans compter une dette colossale, qui continue de peser sur ses comptes.

Une situation inextricable qui contribue à relancer les rumeurs sur une possible scission d'EDF en deux entités, l'une consacrée au nucléaire et l'autre qui serait centrée sur les renouvelables et la fourniture d'électricité.

Jeudi, un article de l'hebdomadaire économique **Challenges** affirmant que Bercy travaillait à cette hypothèse a fait bondir l'action d'EDF en Bourse, malgré les démentis des pouvoirs publics. La seule bonne nouvelle du jour pour son PDG, Jean-Bernard Lévy.

Par [Rémi Barroux](#) et Nabil Wakim

::: SOCIAL

LES ECHOS – 25/06/2018

13 La taxation des contrats courts empoisonne la majorité

Comment sont répartis les allocataires de l'assurance-chômage



Les députés LREM ont amendé la loi « avenir professionnel » de sorte que le gouvernement sera obligé d'instaurer un mécanisme de sanctions contre les employeurs s'il veut revoir les règles de cumul emploi-chômage. Une nouvelle étude confirme l'envolée des CDD courts.

En 2017, la moitié des contrats à durée déterminée ont duré cinq jours ou moins, contre vingt-deux jours en 2001. Autrement dit, là où un CDD couvrirait vingt jours travaillés il y a seize ans, il en faut quatre aujourd'hui. Toujours en 2017, près d'un CDD sur trois n'a duré qu'une seule journée. Même si le sujet a déjà fait l'objet de nombreuses recherches, [une nouvelle étude du ministère du Travail](#), publiée jeudi, confirme à quel point la précarité a gagné une partie du marché de l'emploi. Mais sa publication prend un relief particulier, et très politique, dans la foulée de l'adoption du [projet de loi « avenir professionnel »](#) à l'Assemblée nationale.

L'examen en séance plénière du texte a été l'occasion pour les députés de la majorité d'envoyer [un message très clair au gouvernement](#) sous la forme d'un amendement surprise. L'enjeu porte sur l'instauration d'un mécanisme de bonus-malus sur les cotisations chômage patronales, une promesse d'Emmanuel Macron. Le principe ? Sanctionner les employeurs qui abusent des contrats courts et récompenser ceux qui, à l'inverse, ne font pas tourner leur main d'oeuvre.

Incertaines négociations dans les branches

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, y est favorable, Edouard Philippe (et le patronat) y est opposé. Le gouvernement est uni, en revanche, dans sa volonté de revoir les règles permettant à un demandeur d'emploi de cumuler allocation et revenu d'activité, rendues en partie responsables de la précarité professionnelle. Tout cela - instauration d'un bonus-malus et révision des règles de cumul - étant subordonné aux résultats des négociations dans toutes les branches professionnelles censées déboucher en fin d'année.

Anticipant leur possible échec, le groupe LREM a décidé de mettre le gouvernement devant ses responsabilités : l'amendement qu'ils ont voté lie la révision des règles de cumul à l'instauration du bonus-malus. Autrement dit, pas question de faire l'un sans l'autre. Et tant pis si Matignon ne veut que l'un. « *Le message politique de la majorité est clair pour qu'il n'y ait pas d'hésitations du gouvernement sur cette question de bonus-malus* », avertit Aurélien Taché, député du Val-d'Oise.

En attendant de savoir ce que donneront les négociations dans les branches, l'étude du ministère du Travail montre bien là où le bât blesse : si les embauches en CDD ont explosé ces dernières années, c'est presque uniquement parce que leur durée a chuté. Et si l'on met l'intérim de côté, la rotation de la main d'oeuvre est le fait de quelques secteurs du tertiaire : hébergement médico-social, santé humaine, sécurité, nettoyage, édition, audiovisuel, diffusion...

Mais il faudra attendre les prochaines versions de l'étude pour comprendre pourquoi. Conscient de la volonté du gouvernement de toucher aux règles de cumul qui sont de leur ressort, les partenaires sociaux ont pris les devants pour esquisser quelques pistes à l'occasion de la publication, il y a dix jours, [des perspectives financières de l'Unédic](#).

Selon eux, plusieurs raisons peuvent expliquer l'explosion du nombre de contrats courts : tertiarisation de l'économie, [recours](#) aux CDD d'usage, une forme plus souple que le CDD classique, appel d'air des politiques de baisse des charges sur les bas salaires qui ont favorisé les emplois peu qualifiés, contraintes financières ou administratives dans des secteurs très dépendants de financement publics, à l'image de l'hébergement médico-social.

Quant aux règles de cumul, l'Unédic rappelle qu'elles ont été maintes fois retouchées pour en limiter les effets pervers, comme ce fut le cas avec la convention de 2017, avec des substantielles économies à la clef (550 millions par an en rythme de croisière). Et que seuls 28% des allocataires qui travaillent ont des contrats de moins d'un mois. Qui plus est, si le nombre de personnes en question a augmenté de 10% depuis 2012, les montants que Pôle emploi leur verse est resté stable.

L'effet des ruptures conventionnelles

Si les pratiques en matière d'embauche ont évolué ces dernières années, celles en matière de ruptures de contrat de travail aussi. La démission reste le premier motif, CDD et CDI compris, mais un changement majeur est intervenu en 2008 avec l'arrivée des ruptures conventionnelles individuelles. Elles ont représenté 10% des ruptures de CDI en 2017, selon le ministère du Travail. Surtout, à l'inverse de ce que laissent penser les observations qualitatives, les trois quarts d'entre elles se seraient substituées à des démissions, 10 à 20% à des licenciements économiques, le tout sans effet sur les licenciements pour motif personnel.

Aurélien Taché, député En Marche du Val-d'Oise et rapporteur à l'Assemblée de la partie assurance-chômage du projet de loi « avenir professionnel » : « Les branches professionnelles ont intérêt à négocier sur les contrats courts » // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301858862702-aurelien-tache-les-branches-professionnelles-ont-interet-a-negocier-sur-les-contrats-courts-2186728.php>

Alain Ruello

14 Formation des chômeurs : le pilotage du grand plan Macron remanié



Estelle Sauvat, a été nommée Haut-commissaire à la transformation des compétences auprès de Muriel Pénicaud en novembre 2017 mais ses fonctions ont pris fin en toute discrétion.

Le gouvernement a mis fin en toute discrétion aux fonctions d'Estelle Sauvat nommée en novembre pour piloter le plan de 15 milliards d'euros destiné à former un million de jeunes et autant de demandeurs d'emploi sans qualification. Le cabinet de Muriel Pénicaud reprend les choses en main.

En toute discrétion, le gouvernement a mis fin aux fonctions d'Estelle Sauvat, haut-commissaire à la Transformation des compétences auprès de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Elle était en charge, à ce titre, de concevoir et déployer le plan de 15 milliards d'euros promis par Emmanuel Macron pour former un million de jeunes et autant de demandeurs d'emploi sans qualification. Autant dire l'une des pièces maîtresses de la politique de lutte contre le chômage du quinquennat.

Le silence ayant entouré cette décision, dévoilée par l'agence spécialisée AEF, est d'autant plus surprenant que sa nomination - il y a à peine plus de six mois en conseil des ministres - s'accompagnait d'une deuxième mission qui est loin d'être achevée : la mise en place de l'application mobile du compte personnel de formation en euros. Là encore une pièce importante du projet de loi « avenir professionnel » tout juste adopté à l'Assemblée nationale.

Contacté, l'entourage d'Estelle Sauvat dément tout départ contraint. « *J'ai chargé Estelle Sauvat en novembre dernier de définir à mes côtés les grandes lignes du plan d'investissement dans les compétences. Les axes stratégiques sont aujourd'hui définis, les principales actions lancées. Je la remercie pour l'excellent travail accompli* », a réagi de son côté Muriel Pénicaud auprès de l'AEF.

Le départ d'Estelle Sauvat n'est pourtant pas une surprise pour de nombreuses personnes en lien avec la mise en place du grand plan compétences. Elle avait une approche très conceptuelle du dossier - son intervention à Biarritz fin janvier, pour l'une des premières sorties publiques, devant le gratin de la formation professionnelle en avait d'ailleurs surpris plus d'un. Et ses relations avec la ministre du Travail étaient devenues difficiles, indique-t-on de sources concordantes. L'intitulé, enfin, de sa nouvelle mission - centrée sur la stratégie européenne en matière de compétences - sent le grand flou...

Quoi qu'il en soit, le poste de haut-commissaire à la transformation des compétences n'a pour l'heure pas été réattribué. Les équipes (réduites) d'Estelle Sauvat ont été rattachées au secrétariat général du ministère du Travail. Mais elles seront pilotées en direct par le cabinet de Muriel Pénicaud, selon nos informations.

Cette reprise en main intervient à un moment charnière. Après une [phase d'amorçage cette année](#) destinée à éviter toute rupture avec la queue de comète du plan « 500.000 » formations lancé par François Hollande, l'Etat et les régions s'apprentent à négocier des pactes pluriannuels pour la suite du quinquennat. Ces pactes signeront le vrai démarrage du plan compétences d'Emmanuel Macron.

Alain Ruello

::: POLITIQUE

L'OPINION – 25/06/2018

15 Municipales: la grande cuisine macroniste



Christian Estrosi, Emmanuel Macron, Jean-Luc Moudenc, Edouard Philippe, Alain Juppé et Johanna Rolland (de gauche à droite, de haut en bas)

La majorité s'active déjà en vue des élections de 2020. Les contacts avec les maires sortants LR et PS se multiplient, mais ceux-ci pourront-ils garder leur étiquette au moment de l'élection ?

Christophe Castaner sera ce lundi à Madrid dans la perspective des européennes de 2019. Le délégué général de LREM rencontrera Albert Rivera, le président de Ciudadanos. Mais ce sont d'abord les municipales de l'année suivante qui mobilisent le camp présidentiel. Si celui-ci ne présentera pas des candidats LREM partout, il passera des alliances dans nombre de villes avec des maires sortants LR et PS. Emmanuel Macron, Edouard Philippe et Christophe Castaner multiplient les contacts avec eux.

Avant la pause estivale, Emmanuel Macron invitera à déjeuner des maires à l'Elysée. Cette fois-ci, ils seront étiquetés de gauche. Le 28 février, c'était des édiles de droite qui étaient autour de la table du chef de l'Etat.

En mai prochain, les européennes seront les premières élections du quinquennat. Pourtant ce sont déjà les municipales de mars 2020 qui occupent tous les esprits en Macronie. Trois ans après l'installation du nouveau chef de l'Etat, deux ans avant la présidentielle, ce seront elles qui marqueront le vrai « mid term » du quinquennat. Ce sera aussi ce scrutin qui permettra au parti du locataire de l'Elysée de vraiment se construire et s'implanter territorialement. « Un parti politique ce sont d'abord des élus locaux, décrypte un ministre important. C'est pourquoi les municipales seront l'échéance essentielle pour LREM. »

Dans la grande cuisine des municipales, la recette macroniste s'écrit au fur et à mesure. Dès sa désignation à la tête de la formation présidentielle, [Christophe Castaner](#) a posé la base : plutôt que des candidats La République en Marche partout, des alliances seront nouées avec des maires sortants, de gauche comme de droite. « Il y a des endroits où nous présenterons des listes LREM, avec des gens nouveaux ; et d'autres endroits où des équipes sortantes sont légitimes à vouloir travailler avec nous, et réciproquement. Je refuse de m'enfermer dans une posture, d'expliquer que tous ceux élus avec le PS ou LR sont nuls ou incompetents », explique-t-il dans le JDD le 19 novembre 2017. Le 28 février, lors du déjeuner organisé à l'Elysée avec des maires de droite, Emmanuel Macron a incorporé lui l'ingrédient suivant : il a expliqué à ses invités qu'il ne serait pas nécessaire d'adhérer à son parti pour en recevoir l'investiture. Depuis le plat mijote. Tous les éléments de la recette ne sont pas encore connus...

Conditions. Avant de passer à table, le camp présidentiel veut en effet établir quelques conditions. Une charte des valeurs et d'engagements programmatiques est en cours d'élaboration sous la férule de [Pierre Person](#), délégué de LREM en charge des élections. Ceux qui veulent le soutien du parti présidentiel devront la parapher. Surtout deux questions épineuses restent à trancher. 1 : même s'ils ne sont pas enjoins de rejoindre LREM, les maires LR ou PS pourront-ils conserver leur étiquette, au moment de l'élection? Au niveau national, Les Républicains comme le Parti socialiste pratiquent une opposition frontale au parti présidentiel. Au sein de ce dernier, beaucoup aujourd'hui plaident pour le non. Et 2 : en amont, sera-t-il demandé aux intéressés de soutenir la liste majoritaire aux élections européennes de mai prochain? Si les cadres LREM répondent oui («Ce serait un moyen de construire une relation de confiance», dit l'un d'eux), d'autres dans la majorité estiment qu'il ne faut pas mélanger les calendriers et que beaucoup de maires seront réticents à se lier les mains neuf mois avant.

Sans surprise, ce sera Emmanuel Macron qui tranchera ces deux questions. Quelles que soient ses réponses, le camp présidentiel compte sur sa recette pour décrocher en masse adjoints et élus municipaux. « Il n'y a pas que la question des mairies à gagner: ce serait bien aussi d'avoir des élus, dans la perspective des élections sénatoriales », décrypte un député LREM. Au final, cela ne sera que du cas par cas, sans aucun accord national entre formations. En 2014, un autre parti avait déjà procédé ainsi : le MoDem avait passé des alliances à la carte. A Lille et Dijon, le parti de François Bayrou avait topé avec le PS ; à Paris et Bordeaux, avec l'UMP.

Même si tout est loin d'être réglé, la majorité est déjà desservie par un effet d'optique, qui déséquilibre un peu plus un « en même temps » déjà compromis : c'est avec la droite que vont se nouer d'abord avec les alliances. Derrière cela, il y a une explication mathématique : [les municipales de 2014 ont été un raz-de-marée bleu](#). Sur les 270 villes de plus de 30 000 habitants, deux tiers sont à droite et un tiers à gauche. Et aujourd'hui sur ces deux tiers, 50% des maires ont déjà envoyé un signal positif à l'exécutif... Il y a ensuite un facteur humain. Matignon est occupé par un ex-maire LR. Le havrais Edouard Philippe dispose donc de réseaux naturels dans ce vivier. Le gouvernement compte aussi dans ses rangs Gérald Darmanin. L'ancien maire LR de Tourcoing a décidé de s'occuper des municipales dans les Hauts-de-France. Il y a ensuite une donne politique. A Paris, à Lille, LREM s'apprête à mener des combats très symboliques face à la gauche.

Balayage. Récemment, Christophe Castaner a reçu la maire socialiste de Nantes, Johanna Rolland. Avec elle, les choses semblent bien parties. Celle-ci était la seule édile emmenée par Emmanuel Macron en mai lors de son voyage à Saint-Petersbourg. Le délégué général de LREM a déjà multiplié les contacts avec nombre d'élus de droite : il a rencontré Arnaud Robinet, le maire LR de Reims, Christophe Béchu, le maire ex-LR d'Angers. Il a vu à deux reprises Christian Estrosi, le maire LR de Nice. Avec [Jean-Louis Moudenc, son homologue de Toulouse](#), l'échange avait été tendu. Christophe Castaner estimait que son discours était parfois trop critique, il lui avait expliqué que rien ne serait automatique... De son côté, Edouard Philippe recevra la semaine prochaine à déjeuner une nouvelle fournée de maires, comme il le fait régulièrement.

« Moudenc à Toulouse, Juppé à Bordeaux... Ce serait bien qu'on ait quelques victoires qui nous appartiennent totalement! », ironise un député de la majorité. A Paris, Strasbourg, Grenoble, Perpignan..., LREM présentera un candidat. Au sein de la majorité, un balayage de la situation dans les cent plus grandes villes sera effectué avant les vacances.

Bernard Sananès, Président d'Elabe : « Aux municipales, tous les partis auront intérêt à la dépolitisation » // <https://www.lopinion.fr/edition/politique/bernard-sananes-aux-municipales-tous-partis-aurent-interet-a-152988>

[Ludovic Vigogne](#)

LE POINT – 23/06/2018

16 Européennes 2019 : le PS se cherche une ligne et une tête de liste



Olivier Faure a catégoriquement refusé d'enfiler le costume de tête de liste aux européennes de 2019.

Faut-il condamner une Union européenne trop libérale ? Qui pour aller au front ? Les socialistes doivent encore dépasser leurs divergences pour le scrutin.

Mi-mai, lors d'un bureau national du Parti socialiste rue de Solférino, le ton monte au moment d'aborder l'ouverture du chantier sur les élections européennes. Le premier secrétaire, Olivier Faure, présente à son assemblée une ébauche du texte qu'il diffusera aux militants pour établir les grands principes sur lesquels le PS fera campagne ainsi que les leçons à tirer du fonctionnement de l'Union depuis trente ans.

À la lecture du document, Stéphane Le Foll – qui, à entendre beaucoup de socialistes et Faure lui-même, ne rate jamais une occasion de tacler son ex-collaborateur au cabinet de Hollande qui est aujourd'hui son patron – tape du poing sur la table. Il ne partage pas l'analyse de Faure sur la montée des populismes sur le continent et n'hésite pas à le faire savoir. « [Le texte] disait que l'on était européen, mais que tout était raté, il n'y avait aucun lien de fait entre la montée des populismes et les problèmes d'immigration. Tout est la faute de l'Europe libérale... Alors, oui, j'ai gueulé. Je fais de la politique, je suis là pour dire ce que je pense », expliquait le [nouveau maire du Mans](#) au journal *Le Monde* quelques jours plus tard.

Des nuances dans le diagnostic

Les [Républicains s'écharpent à propos de la ligne protectionniste et relativement eurosceptique de Laurent Wauquiez](#). De son côté, le Parti socialiste, coincé entre l'europhilie macronienne et la radicalité insoumise, cherche son positionnement pour le scrutin de mai 2019. Au parti à la rose, « on est assez d'accord sur l'Europe dont on rêve : celle de l'harmonisation sociale, de l'harmonisation fiscale, du juste échange... », dit l'eurodéputé issu de l'aile gauche Emmanuel Maurel. « Tout le monde reconnaît qu'il faut avoir un regard critique sur ce qu'elle a fait ou n'a pas fait », selon Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, présidente de la délégation socialiste au Parlement européen. Pourtant, les grilles de lecture paraissent s'entrechoquer.

Et, avant de parler programme et stratégies, mieux vaut partager les mêmes constats et les mêmes diagnostics, ce qui n'est pas gagné ! Dans son texte d'orientation pour le congrès d'Aubervilliers – « Cher·e·s camarades » –, le candidat Le Foll écrivait notamment que la social-démocratie devait « s'affirmer au moment où les populismes et les nationalismes agitent les peurs, en défendant une Europe solidaire face au défi migratoire, solidaire en son propre sein et solidaire avec ses voisins ». Mais il n'y avait pas une critique sur le modèle libéral de l'UE ni sur son orientation économique. « Expliquer la montée des populismes à l'aune des politiques d'austérité est une erreur majeure ! » tranche Olivia Polski, adjointe à la mairie de Paris et soutien de Stéphane Le Foll.

L'aile gauche du PS n'a pas l'intention de suivre cette voie. « Le Foll a tapé ma ligne et reste sur sa position traditionnelle : celle du dogme sacro-saint de l'Union européenne, et celui qui le remettrait en cause serait le mal incarné, résume Emmanuel Maurel. Dans la recrudescence des populismes, la crise migratoire est évidemment un élément à prendre en compte, mais la politique menée par l'Union produit des inégalités, de la frustration sociale, exacerbe les tensions. » Il affirme qu'il est temps, « au moment

de la plus grande crise qu'a connue l'UE », de cesser les grandes coalitions au niveau européen et d'instaurer un rapport de force « brutal » avec la droite européenne, à commencer par l'Allemagne.

« Nous ne sommes pas dans la situation des Républicains »

Qu'en est-il de la nouvelle direction ? Olivier Faure, fatigué par la survivance de chapelles et de positions arrêtées dans son parti en « renaissance » – le mot-clé de sa campagne pour le premier secrétariat –, invoque, comme souvent, « une position nuancée ». Dans son équipe, la tendance est plutôt éloignée de celle de Le Foll. Boris Vallaud, secrétaire national chargé de l'Europe, porte-parole et proche d'Arnaud Montebourg, est très critique de l'orientation libérale de l'UE. Tout comme Gabrielle Siry, sa consœur au porte-parolat : « Je préconise la ligne des socialistes espagnols et portugais : il faut une remise en cause du modèle économique, une condamnation ferme des conséquences des politiques austéritaires pratiquées depuis trente ans », affirme la jeune spécialiste des questions macro-économiques, marquée par l'état des pays du sud de l'Europe pour avoir été candidate à la députation des Français de l'étranger pour la péninsule ibérique. Une autre figure du renouvellement « fauriste » se montre encore plus dure avec la position de Stéphane Le Foll : « C'est difficile pour ceux qui ont connu les grandes années de l'UE, mais il faut sortir de cette béatitude insupportable, sortir de ce genre de discours complètement aveugles et contraires aux valeurs des socialistes. »

D'ici à septembre 2018, date où le PS donnera sa base programmatique pour les élections européennes de mai 2019, il faudra bien trouver des compromis. Afin d'y travailler, Olivier Faure a créé un groupe de travail sur l'Europe, codirigé par Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy et Emmanuel Maurel. Ne niant pas les divergences de points de vue, la première a néanmoins l'optimisme chevillé au corps : « Nous ne sommes pas du tout dans la situation des Républicains, car tous les socialistes sont pro-européens, assure-t-elle. Pendant très longtemps, après le référendum sur le traité constitutionnel de 2005, on mettait des questions sous le tapis, on n'allait pas au bout des sujets en vue des élections européennes. Cette fois-ci, on regardera les dossiers un par un, et on verra concrètement sur quels points précis il y a des désaccords. »

Et, pour s'aiguiller, la direction du PS joue la carte de la démocratie participative. Le 9 juin, il a lancé une plateforme collaborative numérique, laruchesocialiste.fr : un site aux airs de Désirs d'avenir – le forum créé pour la campagne de Ségolène Royal en 2007 – sur lequel les sympathisants peuvent déposer leurs idées et voter pour celles de leurs camarades. À l'heure actuelle, ils ne sont que 357 à y avoir participé...

Le casse-tête de la tête de liste

Najat Vallaud-Belkacem, Christiane Taubira, Ségolène Royal... Trois des rares têtes d'affiche encore disponibles sur le marché ont déjà refusé l'offre d'Olivier Faure d'être la tête de liste française du PS aux élections européennes. Deux candidats ont, quant à eux, offert officiellement ou officieusement leurs services : l'actuel commissaire européen Pierre Moscovici et l'ancien secrétaire d'État chargé du Budget Christian Eckert, mais, au sein de l'équipe dirigeante du PS, rares, très rares sont les cadres emballés par l'une ou l'autre alternative. Enfin, Olivier Faure a catégoriquement refusé d'enfiler lui-même ce costume.

Ne serait-ce que sur le profil espéré de l'heureux élu qui devra mener ce PS à 6 % dans cette bataille que beaucoup jugent d'avance délicate, voire calamiteuse, les attentes divergent. Olivier Faure reconnaît qu'il continue de consulter et botte en touche : « On tranchera cette question après avoir tranché le plus important : le fond. » Le porte-parole Boris Vallaud, lui, considère qu'il « faut une incarnation car, dans cette élection qui s'annonce compliquée, la tête de liste va beaucoup compter ». A contrario, un secrétaire national se demande plutôt si un « anti-héros à la Olivier Faure » ne serait pas le meilleur candidat pour contenter tout le monde et faire prévaloir les idées plutôt que les postures.

Par [Erwan Bruckert](#)

17 Édouard Philippe en Chine pour faire avancer les contrats promis par Macron



VIDÉO - Le premier ministre attend une levée de l'embargo sur le bœuf français, des progrès sur le nucléaire, l'aéronautique et le numérique.

Six mois après la visite d'Emmanuel Macron en Chine, qui s'était montré plutôt optimiste sur plusieurs dossiers commerciaux majeurs, [Édouard Philippe est venu relever les compteurs](#). La levée attendue de l'embargo chinois sur le bœuf français, en vigueur depuis 2001 à la suite de la crise de la vache folle, devrait permettre au premier ministre d'afficher une victoire tricolore, pour son premier grand test à l'international. «C'est clairement l'objectif qui était fixé, j'ai très bon espoir que nous puissions avancer rapidement et dans de très bonnes conditions», a déclaré samedi à Shanghai l'ancien maire du Havre à bord du Theodore-Roosevelt, un porte-conteneurs géant du groupe français CMA CGM, lors d'une visite du port en eaux profondes de Shanghai, dont un terminal est entièrement automatisé.

Les négociations étaient encore en cours dimanche, à la veille des [rencontres qu'Édouard Philippe](#) doit avoir à Pékin avec le président Xi Jinping, plus puissant que jamais, puis avec son homologue, Li Keqiang. Au total, plus d'une dizaine d'accords devraient être signés, dont celui sur le bœuf. Ce déblocage, qui avait été promis «dans les six mois» par le chef de l'État en janvier, offrirait un débouché crucial aux producteurs français, les Chinois se montrant de plus en plus friands de cette viande, alors que la consommation décline dans l'Hexagone. Il restera néanmoins à vérifier que les agréments sont effectivement délivrés aux entreprises, après des inspections sanitaires.

Paris devra en revanche sans doute se montrer un peu plus patient s'agissant du nucléaire et de l'aéronautique. En début d'année, le locataire de l'Élysée avait évoqué «l'objectif du semestre» lors d'une conférence de presse, pour une signature ferme concernant l'usine Areva de retraitement de combustibles radioactifs usagés, un contrat colossal de quelque 10 milliards d'euros, en négociation depuis dix ans. Orano (ex-Areva) et le groupe chinois CNNC s'étaient pour leur part donné jusqu'à la fin de l'année. «L'enjeu, c'est d'obtenir un accord pour que les ingénieurs puissent poursuivre les préparatifs, afin que l'on puisse passer toutes les étapes le plus rapidement possible», indique-t-on à Matignon. De même, la finalisation d'une commande de 184 Airbus A320, prévue «sous peu» par le président en janvier, pourrait attendre encore. Paris espère toutefois que ce nouveau déplacement permettra d'accélérer le processus. «Le pouvoir politique chinois joue un tel rôle dans l'économie que ce genre de rencontre de haut niveau est indispensable pour faire avancer les dossiers situés en haut de la pile», rappelle un conseiller.

Opportunités pour la French Tech

Outre l'agroalimentaire, environ la moitié des accords de ce lundi concerneront l'environnement et l'innovation. Conscient de l'attente suscitée par ce voyage de quatre jours, [Édouard Philippe insiste sur la nécessité](#) de «ne pas focaliser le débat du partenariat économique entre la France et la Chine sur les grands secteurs traditionnels», la révolution numérique offrant, selon lui «énormément» d'opportunités aux «jeunes innovateurs» français sur le marché chinois. «Les grands contrats, c'est très bien, mais nous voulons aussi diversifier et densifier la relation, avec des entreprises de toutes tailles et de tous horizons, moins sujettes à des à-coups de commandes publiques», renchérit un conseiller. Le tout pour

«rééquilibrer» les échanges, alors que la Chine représente le premier déficit commercial pour la France (30 milliards d'euros en 2017). Le premier ministre, qui s'est déjà rendu plus de dix fois dans l'empire du Milieu en tant que maire ou à titre personnel, a d'ailleurs emmené dans sa délégation une quinzaine de start-up sur une cinquantaine d'entreprises. Lors d'une rencontre vendredi avec des entrepreneurs du numérique à [Shenzhen, considérée comme la «Silicon Valley chinoise»](#), il a vanté un mélange français «de système cartésien et de sens de la démerde», où les individus cherchent des «solutions». Avant d'assumer un parallèle avec le gouvernement, qui veut «réparer» le pays.

Face à la deuxième économie mondiale, Édouard Philippe estime cependant que les pays européens doivent se montrer «unis». Il devrait d'ailleurs échanger avec le vice-président de la Commission européenne, Jyrki Katainen - présent à Pékin - avant sa rencontre avec Xi Jinping. Mais il a aussi plaidé pour que la France et la Chine travaillent à la mise en place d'un «multilatéralisme fort, sans angélisme» afin d'éviter l'installation de «désordre», dans un contexte de guerre commerciale déclarée par les États-Unis sur plusieurs fronts.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/24/20002-20180624ARTFIG00169-edouard-philippe-en-chine-pour-faire-avancer-les-contrats-promis-par-macron.php>

[Cyrille Pluyette](#)

LES ECHOS – 25/06/2018

18 A Bruxelles, l'espoir d'une solution européenne au défi migratoire s'estompe



Organisé en urgence par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le mini sommet européen sur les migrants n'a pu que constater les divergences des Européens.

Angela Merkel et Emmanuel Macron évoquent tous deux l'idée d'avancer par groupes restreints. Un pis-aller qui témoigne de l'ampleur des divergences sur ce sujet électrique.

Cela devait servir à amorcer un début de convergence sur le sujet le plus explosif du moment, mais cela a d'abord servi à constater l'ampleur des désaccords. La [réunion informelle](#) de chefs d'Etat et de gouvernement sur la migration, organisée en catastrophe par Jean-Claude Juncker, dimanche à Bruxelles, visait à apaiser les discussions et favoriser l'émergence d'une solution lors du Conseil européen crucial des 28 et 29 juin. Elle ne semblait pas partie, dimanche, pour atteindre son objectif.

Triangle d'incompatibilités

A leur arrivée à Bruxelles, les dirigeants européens peinaient à réconcilier leurs approches. Les attentes d'Angela Merkel, focalisées sur son objectif de limiter fortement les arrivées de migrants en provenance d'Italie, entraînent en contradiction avec celles de Giuseppe Conte, le président du Conseil italien, peu enclin à se montrer conciliant avec Berlin [si personne ne lui vient en aide](#) dans la réception des réfugiés. Un sujet devenu tabou en Europe : l'idée de quotas de répartition de réfugiés par pays est

rejetée par les pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie). Lesquels étaient absents dimanche.

Devant ce triangle d'incompatibilités, Angela Merkel comme Emmanuel Macron ont avancé l'idée de progrès en groupes restreints. La première évoquait la nécessité d'accords bilatéraux ou trilatéraux, tandis que le second plaidait pour la coopération, « *que ce soit à 28 ou entre plusieurs Etats qui décident d'avancer ensemble* ». Mais là où Angela Merkel veut pouvoir signer avec ses voisins des accords sur la gestion des réfugiés - à l'image de celui avec la France la semaine dernière -, la France propose une coalition différente. L'idée serait de constituer un groupe de pays, en commençant avec l'Espagne, pour partager les réfugiés, à condition de créer ensemble des centres fermés permettant de traiter rapidement, dès leur arrivée sur le sol européen, les demandes des migrants, en accélérant les renvois dans les pays d'origine de tous ceux ne pouvant prétendre à l'asile.

Arrogance et donneurs de leçons

Accusé d'arrogance par Matteo Salvini, Emmanuel Macron a déclaré, dimanche, que la France n'avait « *de leçons à recevoir de personne* » au motif qu'elle est « *le deuxième pays d'accueil des demandeurs d'asile cette année* ». Il n'empêche : l'idée française s'accompagne d'une fermeté à l'égard de Rome, consistant notamment à rappeler l'Italie à ses obligations humanitaires. Le même Emmanuel Macron a menacé, samedi, les pays qui refusent des réfugiés d'en payer le prix car ils « *revendiquent massivement leur égoïsme national* ». Autant dire qu'un débat apaisé ne semblait pas à portée de mains. Et que l'idée française d'un groupe restreint de pays se débarrassant de ceux accusés de ne pas jouer collectif ne facilite pas les choses.

Le ver était dans le fruit

En un sens, le ver était dans le fruit : ce sont en grande partie les déboires politiques d'Angela Merkel qui ont poussé le président de la Commission européenne à proposer cette réunion au format très atypique qui, au final, a réuni 16 dirigeants. Mise en demeure, par son ministre de l'Intérieur CSU, Horst Seehofer, de résoudre dans les plus brefs délais le casse-tête migratoire, la chancelière allemande doit à tout prix pouvoir brandir une solution européenne - faute de quoi son turbulent ministre, défendant une ligne dure sur ce sujet, appellera à bloquer unilatéralement la frontière. Angela Merkel, [dont la survie politique est en jeu](#), s'y oppose : elle redoute qu'un tel scénario n'entraîne, par un effet domino, la mise à mort de l'espace Schengen.

En France, la question migratoire divise autour de Macron // <https://www.lesechos.fr/politique-societe/emmanuel-macron-president/0301871395677-en-france-la-question-migratoire-divise-autour-de-macron-2186713.php>

Gabriel Grésillon

LE MONDE – 25/06/2018

19 Présidentielle en Turquie : Erdogan réélu dès le premier tour,

l'opposition conteste



Les autorités électorales turques ont annoncé tôt lundi que M. Erdogan avait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour.

Le chef de l'Etat turc, Recep Tayyip Erdogan, a été réélu dès le premier tour, dimanche 24 juin, pour un nouveau mandat aux pouvoirs renforcés, venant à bout d'une opposition pourtant revigorée.

Plus de 56 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour la présidentielle mais aussi pour les législatives. M. Erdogan brigait un nouveau mandat après quinze ans de règne sans partage. Ce double scrutin marque le passage en Turquie d'un système parlementaire au régime hyperprésidentiel souhaité par le « raïs » et validé lors d'un référendum en 2017.

Un résultat important pour Erdogan qu'a félicité lundi matin le président russe, Vladimir Poutine, qui salue la « *grande autorité politique* » du chef de l'Etat turc dont il est un grand allié, et « *du large soutien au cap fixé sous sa direction* », a-t-il dit par l'intermédiaire d'un communiqué du Kremlin.

- **Majorité absolue pour Erdogan**

« *Le vainqueur de cette élection, c'est la démocratie, la volonté nationale. Le vainqueur de cette élection, c'est chacun des 81 millions de nos concitoyens* », a déclaré M. Erdogan dimanche, tandis que ses partisans l'acclamaient devant le siège du Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur, au pouvoir), à Ankara.

Le président de la Commission électorale (YSK) a confirmé la victoire du chef de l'Etat sortant dans la soirée. « *D'après les résultats, il apparaît que Recep Tayyip Erdogan a remporté la majorité absolue des voix valides* », ce qui lui permet d'être réélu au premier tour, a indiqué le chef du YSK, Sadi Güven, lors d'un point presse à Ankara.

D'après l'agence de presse étatique Anatolie, M. Erdogan est arrivé en tête de la présidentielle avec un score de 52,5 % après dépouillement de plus de 99 % des urnes, et l'alliance dominée par l'AKP menait avec 53,61 % dans le volet législatif du scrutin. Son principal concurrent, le social-démocrate Muharrem Ince, arrive en deuxième position de la présidentielle avec 30,7 % voix, tandis que l'alliance anti-Erdogan formée par plusieurs partis d'opposition pour le volet législatif du scrutin récolte 34 %, d'après les résultats partiels publiés par Anatolie.

M. Ince n'a fait aucun commentaire dimanche soir, convoquant une conférence de presse pour lundi à la mi-journée à Ankara.

- **L'opposition dénonce des fraudes**

Mais ces chiffres sont contestés par l'opposition. Le Parti républicain du peuple (CHP), qui avait envoyé des représentants dans la plupart des 180 000 bureaux de vote, affirme que ses propres données montrent que M. Erdogan a obtenu moins de 50 % des voix et qu'un second tour est donc nécessaire. Le député Bülent Tezcan, porte-parole du CHP, a évoqué lors d'une conférence de presse au siège de

son parti à Ankara « *une manipulation grossière* » de l'agence Anatolie qui transmet des résultats « *irréels* », selon lui.

Le CHP a par ailleurs dénoncé des tentatives de fraude. « *De nombreuses plaintes nous sont parvenues* », surtout de la province de Sanliurfa (Sud-Est), a déclaré M. Tezcan. « *Nos amis sont intervenus au moment où c'est arrivé* », a-t-il ajouté.

Il a énuméré plusieurs exemples de tentatives de bourrage d'urnes : l'une comptant ainsi déjà une centaine de bulletins en faveur de l'alliance dominée par le parti au pouvoir avant même l'ouverture des bureaux. Il a aussi diffusé une vidéo, qu'il assure avoir authentifiée, d'un homme affirmant qu'il y avait plus de bulletins que d'électeurs dans un bureau à Suruç, localité située près de la frontière syrienne.

Le procureur public de Sanliurfa, dont dépend Suruç, a annoncé avoir ouvert une enquête sur ces accusations et quatre personnes ont été arrêtées, selon l'agence de presse étatique Anatolie. Craignant des fraudes, en particulier dans le Sud-Est à majorité kurde, opposants et ONG ont mobilisé plusieurs centaines de milliers d'observateurs pour surveiller les bureaux de vote. « *Dans la région, il y a eu des assauts, des menaces pour arrêter nos observateurs* », a encore affirmé M. Tezcan.

- **Le parti prokurde HDP à l'Assemblée ?**

A Diyarbakir, les responsables du parti prokurde HDP estiment que le seuil de 10 % lui permettant d'entrer au Parlement est acquis. Un chiffre confirmé par le président de la commission électorale.

Haro Paylan, candidat de la liste HDP à Diyarbakir, s'attendait à un score situé entre 11 % et 12 % dans le meilleur des cas. La perspective de voir M. Erdogan élu au premier tour suscitait en revanche une déception sensible. Dans les rues, autour du siège local du parti, les manifestations de joie se poursuivaient dans l'attente des résultats définitifs et de la confirmation du score qui permettra au HDP de rester au Parlement.

Vidéo : https://abonnes.lemonde.fr/europe/article/2018/06/24/elections-en-turquie-l-opposition-denonce-des-tentatives-de-fraude_5320502_3214.html

Réélu, Erdogan endosse son nouvel habit d'« hyperprésident » //
https://abonnes.lemonde.fr/international/article/2018/06/25/reelu-erdogan-endosse-son-nouvel-habit-d-hyperpresident_5320799_3210.html

Vous souhaitant une bonne journée.

Cordialement,

Secrétariat

MEDEF Ile-de-France

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>

"JO 2024 : Réussir le pari olympique"

CONFÉRENCE-DÉBAT ORGANISÉE À L'OCCASION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MEDEF ILE-DE-FRANCE



28.06.2018

28.06.2018